



Environnement Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie continuellement pour simplifier les exigences liées aux rapports, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a demandé qu'Environnement Canada et dix autres ministères examinent d'autres structures de rapport en remplacement de leur *Rapport sur les plans et les priorités* de cette année. Il a donc exempté le ministère de se conformer aux lignes directrices prescrites pour la préparation de ce rapport.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2001-III-16

ISBN 0-660-61155-4

Environnement Canada

**Budget des dépenses
2000-2001**

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

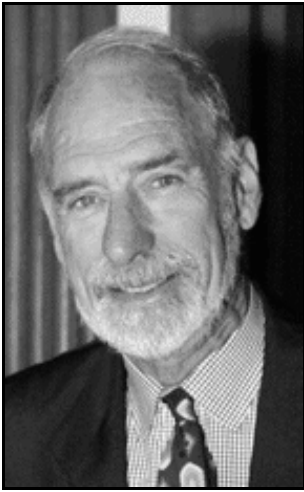


**David Anderson
Ministre de l'Environnement**

TABLE DES MATIÈRES

1. MESSAGE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT.....	1
2. NOTRE VISION DES CHOSES	3
2.1 POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CANADIENS	3
2.2 POUR REMPLIR NOTRE MANDAT	4
2.3 POUR MODERNISER NOS MÉTHODES DE GESTION.....	10
2.4 POUR QUE NOS DÉFIS DEVIENNENT DES CRÉNEAUX	10
2.5 POUR RÉALISER NOTRE VISION NATIONALE À L'ÉCHELLE LOCALE.....	13
2.6 POUR OBTENIR DES RÉSULTATS EN COMPTANT SUR NOS EMPLOYÉS	14
2.7 POUR DÉTERMINER NOS PRIORITÉS	15
3. PLANS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ	21
3.1 SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA NATURE.....	21
3.2 SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN.....	31
3.3 SECTEUR D'ACTIVITÉ DES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	40
3.4 GESTION, ADMINISTRATION ET POLITIQUES.....	48
3.5 MESURE DU RENDEMENT	54
3.6 PRINCIPAUX PARTENAIRES DANS L'EXÉCUTION	66
4. INITIATIVES HORIZONTALES	71
4.1 GRANDES INITIATIVES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES	71
4.2 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'ENVIRONNEMENT CANADA	72
5. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS.....	79
TABLEAU 5.1: SOMMAIRE DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	81
TABLEAU 5.2: RENSEIGNEMENTS SUR LES DÉPENSES DES GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS.....	82
TABLEAU 5.3: SOMMAIRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT	83
TABLEAU 5.4: SOURCE DES RECETTES DISPONIBLES ET DES RECETTES NON DISPONIBLES	84
TABLEAU 5.5: COÛT NET DU PROGRAMME POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE	85
TABLEAU 5.6: BESOINS EN RESSOURCES BRUTES PAR ORGANISATION ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR 2000-2001	86
6. AUTRES RENSEIGNEMENTS.....	88
6.1 INITIATIVES RÉGLEMENTAIRES PRÉVUES.....	88
6.2 PERSONNES-RESSOURCES POUR OBTENIR D'AUTRES RENSEIGNEMENTS.....	91
6.3 GLOSSAIRE	93
6.4 SIGLES	98
6.5 INDEXE	100

1. MESSAGE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT



Les Canadiens veulent nous voir prendre des mesures concrètes pour protéger leur santé et la santé de l'environnement riche et diversifié du Canada. Je suis heureux de vous présenter le Rapport sur les plans et les priorités d'Environnement Canada pour l'exercice 2000-2001. On vous y expose les mesures qui seront prises à cette fin au cours des trois prochaines années.

Ce programme nous permettra d'obtenir des résultats en protégeant et en améliorant notre environnement naturel et il rendra plus efficaces les services qu'Environnement Canada offre au peuple canadien. Mes priorités consistent à appliquer la nouvelle *Loi sur les espèces en péril*, à élaborer une stratégie nationale sur la pureté de l'air, les services météorologiques face à la menace des changements climatiques, à renforcer le leadership fédéral au sujet des questions d'eau douce, à améliorer le service que nous offrons aux Canadiens dans le domaine des services météorologiques.

Le gouvernement compte bien protéger les espèces en péril et il insistera pour aider les Canadiens à prendre de leur plein gré les mesures voulues pour protéger certaines espèces et pour qu'ils puissent facilement choisir de bien gérer de façon responsable l'environnement. En outre, nous aurons les instruments qui nous permettront de protéger, au Canada, les espèces menacées ou en danger de disparition, où qu'elles soient. Notre méthode est juste et pragmatique et elle respecte le rôle des gouvernements provinciaux et territoriaux, des propriétaires terriens privés, des utilisateurs des terres et des peuples autochtones. Cette méthode équilibrée est la stratégie la plus durable, la plus sensible et la plus efficace pour protéger les espèces et leur habitat.

Les Canadiens se préoccupent de la qualité de notre air et de notre eau et des effets de la pollution sur notre santé et notre environnement. Cette année, nous comptons prendre des mesures dans le but d'enrayer les problèmes de smog au Canada en appliquant des normes pancanadiennes sur les particules et l'ozone en collaboration avec les provinces et nous allons négocier certaines mesures relativement à l'ozone avec les États-Unis. En vertu de la stratégie des précipitations acides de l'après-2000, nous prendrons aussi des mesures au sujet des précipitations acides qui demeurent l'un des grands problèmes de l'heure, notamment dans l'est de l'Ontario. Plus particulièrement, nous collaborerons avec les provinces pour établir de nouveaux objectifs au sujet des émissions de dioxyde de soufre. Nous continuerons aussi à travailler avec les États-Unis, le Mexique et d'autres pays pour réduire le transport à longue distance des polluants atmosphériques qui pourraient mettre en danger la santé des Canadiens, surtout de ceux qui vivent dans le Nord.

Les changements climatiques représentent un défi de taille, mais, dans une économie novatrice, ils offrent plusieurs possibilités. En effet, ils auront une influence sur tous les Canadiens, puis, dans les décennies qui viennent, il nous faudra réinventer notre façon

de vivre, qui représente le fondement sur lequel s'érige notre économie. De concert avec Ressources naturelles Canada, en collaboration avec les autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les municipalités et plusieurs secteurs de notre société, Environnement Canada parachèvera la Stratégie nationale d'intervention du Canada, afin de déterminer comment respecter nos objectifs de réduction des gaz à effet de serre établis à Kyoto. Parmi les mesures mentionnées dans la Stratégie, il y aura la mise au point de technologies d'avant-garde pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'édification d'une meilleure capacité scientifique pour mesurer les changements climatiques et les prévisions des répercussions sur les écosystèmes et l'économie.

Finalement, il importe pour Environnement Canada d'améliorer son rôle comme fournisseur de services vitaux aux Canadiens. Des millions de Canadiens dépendent d'Environnement Canada pour obtenir des prévisions et des avertissements météorologiques fiables et à point nommé. Ces prévisions et ces avertissements sont essentiels pour préserver la santé et la sécurité des Canadiens et pour améliorer certaines décisions économiques. Pour ce qui est de la science de l'atmosphère qui détermine les services météorologiques, ce sont les mêmes connaissances scientifiques qui nous sont nécessaires pour comprendre les questions relatives à la qualité de l'air et de l'eau, ainsi que les changements climatiques. Il nous faut moderniser notre système météorologique au Canada en introduisant de nouvelles technologies et en améliorant notre infrastructure météorologique qui est vieillissante. Nous devons aussi mieux comprendre les aspects scientifiques de l'atmosphère et la façon dont elle change, en raison de l'impact d'un environnement changeant sur nos récoltes, nos arbres et nos animaux. Nous nous concentrerons donc à offrir le meilleur service possible aux millions de Canadiens qui comptent sur Environnement Canada pour les renseigner sur les conditions météorologiques.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à préserver et à améliorer notre environnement et à donner une meilleure qualité de vie à tous les Canadiens. Dans le budget 2000, le gouvernement a attribué un investissement de 700 millions de dollars répartis sur quatre ans pour permettre à Environnement Canada et à ses partenaires d'élaborer une méthode nouvelle et novatrice de relever les défis environnementaux. Tous les Canadiens ont un rôle à jouer pour qu'il y ait des habitats en bon état, un air pur, une eau pure et que nous nous adaptions et réduisions les répercussions des changements climatiques et les intempéries extrêmes. Je vous encourage à vous joindre à moi pour relever ce défi et communiquer avec mon Ministère pour apprendre comment vous pouvez nous aider.

Le ministre de l'Environnement,

L'honorable David Anderson

2. NOTRE VISION DES CHOSES

2.1 POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CANADIENS

Le **mandat** du ministre de l'Environnement consiste à conserver et à améliorer la qualité de l'environnement naturel, notamment celle de l'eau, de l'air et du sol; il consiste aussi à préserver les ressources renouvelables du Canada, notamment les oiseaux migrateurs, la flore et la faune sauvages en général, à conserver et à protéger les ressources en eau du Canada, à fournir des services météorologiques, à assurer le respect des règles prises par la Commission mixte internationale du Canada et des États-Unis relativement aux eaux limitrophes, à coordonner les plans et les programmes fédéraux relatifs à l'environnement (*Loi sur le ministère de l'Environnement*). Ce vaste mandat consiste à conserver et à protéger notre patrimoine naturel, à protéger notre santé et notre sécurité; ce sont tous là des éléments essentiels pour assurer aux Canadiens une très bonne qualité de vie.

L'environnement naturel doit être diversifié et sain et nous devons pouvoir compter sur une provision de ressources naturelles pour que les humains soient en bonne santé, pour assurer la santé permanente de nos industries agricoles, halieutiques et forestières, pour n'en nommer que quelques-unes, et pour l'avenir économique et social de milliers de communautés au Canada. La consommation accrue de ressources et de matières premières, l'expansion des populations, le développement urbain, tout cela a contribué à un surplus de déchets et de pollution, soulevant ainsi des préoccupations pour ce qui est de la qualité de l'air que nous respirons, de l'eau que nous buvons et de la nourriture que nous mangeons. Cela a aussi entraîné la dégradation ou la destruction de plusieurs écosystèmes, d'où la perte de certaines espèces. De plus, des changements dans notre climat entraîne un plus grand nombre de perturbations météorologiques extrêmes. Bien que le développement soit essentiel pour répondre aux besoins des humains et améliorer notre qualité de vie, il doit être durable, c'est-à-dire qu'il doit correspondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs. Environnement Canada remplit donc son mandat dans ce contexte du développement durable, comme en témoigne l'énoncé de vision du Ministère.

Le mandat d'Environnement Canada consiste à conserver et à protéger notre patrimoine naturel, à protéger notre santé et notre sécurité; ce sont tous là des éléments essentiels pour assurer aux Canadiens une très bonne qualité de vie.

Environnement Canada remplit son mandat dans le contexte du développement durable.

À Environnement Canada, nous voulons un Canada où les gens prennent des décisions responsables au sujet de l'environnement et que l'environnement soit préservé au bénéfice des générations actuelles et futures.

Bien qu'il soit essentiel d'avoir un environnement diversifié et sain pour que les hommes et les femmes demeurent en bonne santé, les Canadiens doivent aussi disposer des instruments nécessaires afin de pouvoir prendre les mesures voulues pour se protéger. Dans le cadre de son mandat, Environnement Canada fournit aux Canadiens les instruments dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées et responsables au sujet des facteurs environnementaux qui influent sur leur santé. Les instruments dont il s'agit, ce sont, entre autres, les prévisions du smog, des rayons ultraviolets, du facteur de refroidissement éolien et les normes nationales pour certains types de pollution.

Environnement Canada avertit les Canadiens à temps des risques imminents ou à court terme et il s'assure que les Canadiens savent comment se protéger et comment protéger leurs biens et leurs entreprises.

Des catastrophes imprévues menacent fréquemment les Canadiens en posant dans l'immédiat une menace à leurs vies, à leurs biens et à leurs entreprises. Il peut s'agir de dangers naturels, tels des vents dévastateurs, des tornades, des icebergs, des rayons ultraviolets, des inondations; il peut s'agir aussi d'urgences d'origine humaine, comme les rejets accidentels de gaz toxiques ou de matières radioactives dans l'atmosphère. Il peut s'ensuivre une grave dislocation sociale et économique à la suite de ces événements si l'on ne s'y est pas bien préparé et si l'on n'a pas reçu d'avertissement à temps. Environnement Canada remplit son mandat de réduire au minimum les risques que cela présente pour la sécurité, la santé et les entreprises en avertissant les Canadiens à temps des risques imminents ou à court terme et en s'assurant qu'ils savent comment se protéger et comment protéger leurs biens et leurs entreprises.

Les lois et les règlements qui confèrent à Environnement Canada son mandat et lui permettent d'exécuter ses programmes peuvent être consultés à l'adresse <http://www.ec.gc.ca/who/actfre.html>

2.2 POUR REMPLIR NOTRE MANDAT

Environnement Canada fait tout en son pouvoir pour remplir son mandat qui est de conserver et de préserver notre patrimoine naturel et de protéger la santé et la sécurité des Canadiens grâce aux efforts de ses quatre secteurs d'activité :

- La nature;
- Un environnement sain;
- Les prévisions météorologiques et environnementales;
- Gestion, administration et politiques.

Les buts et les principaux résultats à long terme pour chacun de ces secteurs d'activité sont présentés dans le tableau 2.1. Les indicateurs et les objectifs pour chaque résultat à long terme se trouvent dans le tableau 3.1 de la section 3.

Chaque secteur d'activité est administré par un sous-ministre adjoint qui assure un leadership fonctionnel en veillant au partage des priorités, des stratégies et des engagements de rendement parmi les membres de l'équipe de la haute direction.

On peut retrouver à l'adresse suivante http://www.ec.gc.ca/introec/mf_f.htm une description détaillée du cadre de planification, d'établissement des rapports et de responsabilisation d'Environnement Canada.

Tableau 2.1 Présentation des principaux engagements en vue des résultats

<i>Buts</i>	<i>Résultats à long terme</i>
<i>avec ses partenaires, cherche à atteindre les résultats suivants :</i>	
<i>Secteur d'activité de la nature</i>	
Conservation de la biodiversité dans des écosystèmes sains.	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation de la diversité biologique. • Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes. • Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.
<i>Secteur d'activité pour un environnement sain</i>	
Protection contre les sources nationales et mondiales de pollution	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air. • Compréhension et prévention ou réduction des menaces à la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances à risque.
<i>Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales</i>	
Adaptation aux influences et aux répercussions des conditions atmosphériques et environnementales connexes sur la santé et la sécurité humaines, la prospérité économique et la qualité de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de l'impact des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie. • Adaptation aux changements quotidiens et à plus long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.
<i>Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques</i>	
Gestion ministérielle stratégique et efficace pour atteindre des résultats environnementaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés. • Une organisation bien rodée appuyée par des services efficaces et novateurs.

Les dépenses prévues du Ministère pour obtenir ces résultats à long terme sont présentées dans le tableau 2.2. En 2000-2001, Environnement Canada aura un budget d'environ 666 millions de dollars. Cette somme est répartie entre les quatre secteurs d'activité, comme il est indiqué dans la figure 1. La section 3 donne plus de détails sur la répartition budgétaire par secteur d'activité et par résultat à long terme. Bien que les crédits budgétaires du Ministère aient diminué depuis le milieu des années 90 lorsqu'il était à son plus fort pendant le financement du projet spécial du Plan vert (737 millions de dollars en 1994-1995), il est demeuré relativement stable au cours des quatre dernières années, se situant juste au-dessus de la barre des 600 millions de dollars. En 1999-2000, Environnement Canada a reçu 14 millions de dollars par année (sur une période de cinq ans) pour l'aider à assumer ses responsabilités aux termes de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999*. Les récentes annonces budgétaires équivaudront à une augmentation de 95 millions de dollars en 2000-2001. Sur cette somme, un montant de 50 millions servira à constituer un fonds pour la technologie du développement durable qui sera confié à une organisation de l'extérieur du Ministère.

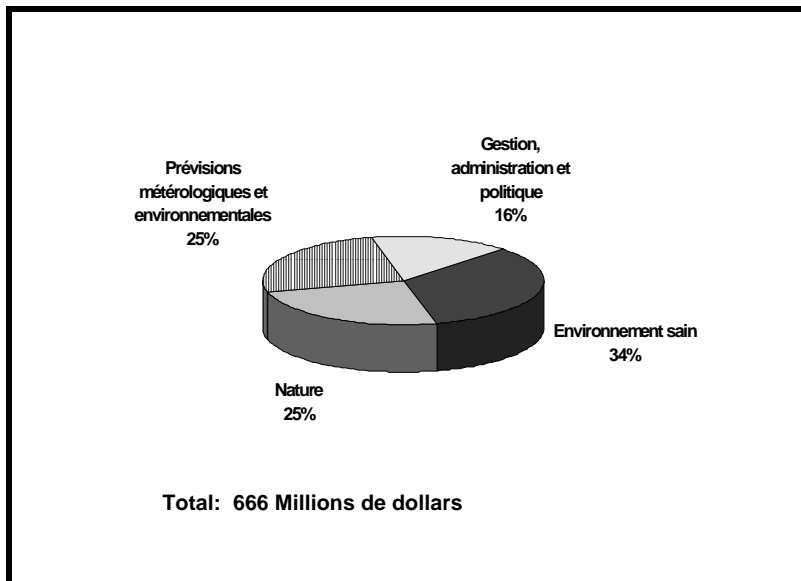


Figure 1: Dépenses nettes prévues par secteur d'activité

Environnement Canada continue à mettre à contribution des partenaires, à faire fructifier ses ressources tout en adoptant des stratégies novatrices pour l'exécution et le financement. Par exemple, le programme d'éco-étiquetage de Choix environnemental se suffit à lui-même grâce au secteur privé et la base de recettes du Service météorologique du Canada a été considérablement augmentée par l'effet des contrats de service.

Malgré ces nouvelles ressources, Environnement Canada a toujours un défi à relever sur le plan financier. À l'heure actuelle, plusieurs des immobilisations du Ministère ont déjà dépassé la durée normale de leur vie utile. Cette base d'immobilisations, dont la valeur est estimée à plus de 750 millions de dollars, est investie dans la technologie de l'information qui est essentielle à l'exécution de son mandat, dans les installations spécialisées des laboratoires et dans le matériel scientifique. Ce matériel est essentiel pour donner suite aux engagements de son mandat relativement à l'environnement et aux services, dont la diffusion des prévisions et des avertissements météorologiques au public, l'application des règlements et la conformité avec les normes nationales. Environnement Canada s'engage à présenter un programme d'investissement de façon à gérer les immobilisations d'une manière responsable et qui soit conforme aux priorités à long terme de ses secteurs d'activité.

Dépenses prévues du Ministère

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000 *	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	601,5	649,8	629,1	603,3
Moins: Recettes disponibles	(69,9)	(78,6)	(81,6)	(78,4)
Total du Budget principal des dépenses	531,6	571,2	547,5	524,9
Rajustements **	180,6	95,1	72,9	75,9
Dépenses nettes prévues	712,2	666,3	620,4	600,8
Moins: Recettes non disponibles	(7,4)	(6,8)	(6,8)	(6,8)
Plus: Coût des services reçus sans frais	47,5	46,9	47,0	47,0
Coût net du programme	752,3	706,4	660,6	641,0
Équivalents temps plein	4 747	4 763	4 772	4 760

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des approbations et des initiatives annoncées dans le Budget de 2000.

Le coût net des opérations ministérielles, basé sur les prévisions des dépenses, devrait diminuer de 45,9 millions de dollars en 2000-2001. Cet écart est principalement attribuable à des dépenses uniques et significatives en 1999-2000 et 2000-2001 telles qu'annoncées dans le budget fédéral 2000.

L'augmentation annoncée dans le budget pour 1999-2000 est composée de 62,5 millions de dollars pour la Fédération canadienne des municipalités afin qu'elle se dote d'un Fond vert d'investissement et de financement, 60 millions de dollars pour la Société canadienne de météorologie et d'océanographie pour la création d'un fond d'étude des changements atmosphériques et climatiques. De plus, cette augmentation inclut 14,8 millions de dollars pour rendre les systèmes informatiques du Ministère conformes à l'an 2000.

Une augmentation unique et significative de 50 millions de dollars est également incluse au budget de 2000-2001 pour l'établissement d'un Fond d'appui technologique au développement durable. Des augmentations s'échelonnant sur plusieurs années, débutant en 2000-2001, ont aussi été annoncées dans le Budget: 20 millions de dollars pour les espèces en péril; 8 million de dollars pour le Plan d'action des Grands Lacs et 7 millions de dollars pour l'application.

La réduction des prévisions des dépenses pour 2002-2003 s'explique par la diminution des besoins de financement (20,5 millions de dollars) pour l'actuel projet d'assainissement des étangs de goudron e Sydney et des sites des fours à coke situés dans le bassin hydrologique du Ruisseau Muggah.

2.3 POUR MODERNISER NOS MÉTHODES DE GESTION

Environnement Canada continue à moderniser ses méthodes de gestion de façon à pouvoir prendre des décisions qui en sont l'élément essentiel, des décisions qui soient fondées sur les valeurs et orientées vers les résultats.

Environnement Canada a été choisi comme l'un des 11 ministères pilotes qui participent à l'initiative pangouvernementale de modernisation de la fonction de contrôleur. Le Ministère saisit cette occasion pour poursuivre la modernisation de ses méthodes de gestion de façon à ce que ses décisions qui en sont l'élément essentiel soient fondées sur les valeurs et orientées vers les résultats. À cette fin, il reliera mieux les renseignements financiers et autres, et il consolidera ses méthodes de gestion du risque, de mesure du rendement et de gestion des ressources humaines. Cela améliorera le processus décisionnel au Ministère tout en fournissant une orientation centrée sur les citoyens, car le Ministère sera en mesure de communiquer plus clairement s'il a obtenu les résultats et les avantages auxquels il s'attendait; par ailleurs, il expliquera aux Canadiens comment il a dépensé ses ressources pour obtenir ces résultats. Une description des activités d'Environnement Canada pour entreprendre cette initiative se trouve à la section 3.4.

2.4 POUR QUE NOS DÉFIS DEVIENNENT DES CRÉNEAUX

Afin de pouvoir jouer un rôle de chef de file en matière d'environnement sur le triple plan fédéral, national et planétaire, Environnement Canada doit réorienter les opérations de son milieu de fonctionnement complexe vers des créneaux propices au changement. Vous trouverez ci-dessous une brève description de certains des défis que le Ministère doit relever, ainsi que les stratégies qu'il emploie, pour que les Canadiens conservent la même haute qualité de vie.

Compétence partagée en matière d'environnement

La compétence pour les questions environnementales est partagée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Au Canada, la compétence relative aux questions environnementales est partagée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Pour obtenir des résultats en matière d'environnement, Environnement Canada doit faciliter l'établissement d'un programme environnemental partagé dans un véritable partenariat avec les autres ministères fédéraux, avec toutes les provinces et tous les territoires.

Les principes directeurs qui peuvent faciliter la coopération en matière d'environnement parmi les gouvernements canadiens sont énumérés dans l'Accord pancanadien sur l'harmonisation environnementale, qui a été signé en janvier 1998 par les ministres

de l'Environnement du Canada, sauf celui du Québec. L'énoncé de vision de l'accord d'harmonisation est de faire en sorte que les gouvernements travaillent en partenariat afin d'obtenir le plus haut degré possible de qualité de l'environnement pour tous les Canadiens. Les principes directeurs de cet accord ont été davantage renforcés en février 1999 lorsque tous les gouvernements provinciaux et territoriaux (sauf celui du Québec) et le gouvernement fédéral ont signé le cadre visant à améliorer l'union sociale des Canadiens. Ce cadre décrit le nouveau partenariat entre les gouvernements au sujet des programmes sociaux et des politiques sociales et il définit comment les gouvernements devraient collaborer dans le but de mieux servir les Canadiens.

Outre la compétence partagée en matière d'environnement entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, l'autonomie gouvernementale et les ententes globales de revendications territoriales reconnaissent la compétence autochtone dans le domaine de la gestion de l'environnement. Environnement Canada encourage activement l'établissement d'un protocole d'entente pour rendre officiels les rapports qui existent entre le Conseil canadien des ministres de l'Environnement et les autorités des cinq organisations nationales autochtones.

Capacité de nos partenaires

Tous les ordres de gouvernement, les organisations non gouvernementales, les petites et grandes collectivités font face à des pressions financières considérables. Par conséquent, la capacité des gouvernements municipaux et provinciaux, des gouvernements autochtones nouvellement formés et des organisations non gouvernementales de traiter des questions d'environnement devient de plus en plus limitée. Les Canadiens s'attendent de plus en plus à ce qu'Environnement Canada prenne des mesures à ce sujet et fasse figure de chef de file. Devant ces responsabilités et ces attentes qui augmentent et en raison du fait que les ressources du Ministère ont diminuées ces dernières années, Environnement Canada doit s'assurer que ses efforts et ses ressources ajoutent les bons instruments à ceux qui sont nécessaires pour appuyer de bonnes décisions et le développement durable. Pour l'aider à progresser dans ses priorités, Environnement Canada doit mettre activement à contribution les meneurs du secteur privé, qui sont tout à la fois progressistes et soucieux de l'environnement.

La capacité de nos partenaires de traiter des questions d'environnement devient de plus en plus limitée.

Sources mondiales des risques environnementaux

Aucun pays ne peut seul assurer une sécurité nationale ou mondiale en matière d'environnement.

Les activités internationales deviennent de plus en plus une source importante de risque en matière d'environnement. Les changements climatiques, le smog urbain, la perte des espèces et le transport des polluants dans l'Arctique sont des exemples de la façon dont les pressions mondiales influent sur la qualité de vie des Canadiens. Ces questions environnementales ont mené à une action internationale d'une intensité encore jamais vue, car aucun pays ne peut seul assurer une sécurité nationale ou mondiale en matière d'environnement. Environnement Canada doit travailler en association avec d'autres pays et avec des organisations internationales pour surveiller l'environnement et faire de la recherche-développement en la matière, pour résoudre les problèmes à leurs sources, pour négocier de façon efficace des ententes internationales et pour fournir des créneaux aux technologies et à l'expertise canadiennes en matière d'environnement. Pour maintenir sa position de meneur dans les négociations internationales, Environnement Canada doit jouer un certain rôle en s'assurant que le Canada respecte effectivement ses obligations internationales qui sont en vigueur.

Ententes commerciales à l'échelle planétaire

Les ententes commerciales pressent les gouvernements de trouver de nouvelles façons d'assumer leurs responsabilités en matière d'environnement.

Les ententes commerciales planétaires pressent les gouvernements de trouver de nouvelles façons d'assumer leurs responsabilités en matière d'environnement. Bien que ces ententes ne nuisent pas à notre capacité de protéger l'environnement, Environnement Canada doit continuer à collaborer étroitement avec ses collègues fédéraux et avec la communauté internationale pour que ses efforts visant à améliorer la productivité, l'efficacité économique et la compétitivité nationale s'ajoutent à ceux déployés pour améliorer les conditions nationales et planétaires en matière d'environnement.

Capacité scientifique

Les Canadiens exigent que leur gouvernement impose une norme raisonnable et diligente, qui vise à la prévention et à l'action pour réduire au minimum les risques posés à leur santé, à leur environnement et à leurs entreprises.

De récentes décisions du gouvernement dans les domaines de la gestion des ressources naturelles (p. ex., les stocks de poissons) et de la santé et de la sécurité du public (p. ex., l'approvisionnement en sang) ont contribué à accroître les préoccupations du public pour ce qui est de la capacité du gouvernement de se servir efficacement des conseils scientifiques au moment de prendre des décisions. Les Canadiens exigent du gouvernement qu'il impose une norme raisonnable et diligente qui vise à la prévention et à l'action pour réduire au minimum les risques posés à leur santé, à leur environnement et à leurs entreprises. Il est de plus en plus difficile pour Environnement Canada, comme pour tout autre ministère fédéral à vocation scientifique, d'aborder les domaines actuels et nouveaux d'importance stratégique, de produire de l'information scientifique pour les questions d'intérêt public et pour les besoins

internationaux, et d'édifier une capacité à exercer un effet de levier par partenariats.

Dans le discours du Trône d'octobre 1999, le gouvernement fédéral a reconnu le problème de la capacité scientifique et a demandé à ce qu'on améliore l'infrastructure des connaissances et, de façon plus particulière, qu'on renforce la capacité du gouvernement de mener des recherches scientifiques en matière d'environnement. En décembre 1999, le Conseil des conseillers scientifiques et technologiques, dans son rapport sur l'acquisition de l'excellence en sciences et en technologie, a conclu qu'il y avait un problème au niveau de la capacité scientifique du gouvernement fédéral. Cette situation, d'ajouter le rapport, nécessitera de nouvelles ressources si le gouvernement fédéral veut remplir les mandats qui lui ont été confiés par le peuple canadien.

Si Environnement Canada veut demeurer une source crédible de conseils spécialisés, impartiaux et fiables en sciences pour adopter de saines politiques et prendre de sages décisions dans l'intérêt du public, il devra évaluer les options qui lui permettront de parer aux difficultés de la capacité scientifique ayant trait aux ressources humaines et à l'infrastructure. Il devra continuer à faire preuve de dynamisme en préconisant des partenariats pour une recherche stratégique sur la double scène nationale et internationale. Ainsi pourra-t-il s'attaquer aux problèmes qui revêtent une très haute priorité pour la société.

2.5 POUR RÉALISER NOTRE VISION NATIONALE À L'ÉCHELLE LOCALE

Pour que le développement durable devienne réalité, il faut **que les Canadiens prennent part** aux décisions en matière d'environnement et il faut leur fournir les instruments nécessaires pour qu'ils puissent donner à leurs décisions de tous les jours une dimension environnementale, qu'ils soient à la maison ou au travail. Environnement Canada exécute ses programmes en misant sur ses connaissances scientifiques et techniques, combinées à une solide compréhension régionale des facteurs sociaux, culturels et économiques qui déterminent les attitudes, les perceptions et les comportements.

Les bureaux régionaux d'Environnement Canada réalisent la vision nationale de l'environnement à l'échelle locale.

Les bureaux régionaux d'Environnement Canada contribuent à réaliser la vision nationale de l'environnement à l'échelle locale. Ils travaillent en collaboration avec les provinces, les territoires, les collectivités locales et les autres à travers le pays et les encouragent à fixer des buts qui soient sensibles aux écosystèmes locaux et régionaux. Ils fournissent des renseignements scientifiques; des instruments pour passer à l'action, et ils offrent des occasions de partager les expériences et les leçons apprises. De plus, ils

contribuent à édifier la capacité de faire participer tous les intervenants pour effectuer des changements qui amélioreront leur qualité de vie.

2.6 POUR OBTENIR DES RÉSULTATS EN COMPTANT SUR NOS EMPLOYÉS

Les succès d'Environnement Canada sont le résultat du dévouement du personnel pour respecter, conserver et protéger l'environnement canadien.

Les succès d'Environnement Canada sont le résultat du dévouement avec lequel les employés respectent, conservent et protègent l'environnement canadien. Ce sont des chercheurs, des météorologues, des climatologues, des hydrologues, des biologistes, des chimistes, des ingénieurs, des techniciens qualifiés, des agents de l'autorité, des analystes en politiques, des économistes, des spécialistes en sciences sociales, des spécialistes en ressources humaines, des spécialistes en communications, des conseillers financiers, des conseillers en administration, des professionnels de la technologie de l'information, des experts en éducation et en sensibilisation communautaire, des directeurs de projets communautaires.

Ils travaillent à améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens :

- en produisant de nouvelles connaissances scientifiques et technologiques, en les appliquant et en les transférant;
- en administrant une infrastructure nationale, comme les réseaux de surveillance de l'eau, de l'air et du climat, les installations de recherche et les services de prévisions météorologiques;
- en renseignant le public par la mise au point d'instruments d'évaluation scientifique et d'instruments scientifiques, par des rapports sur l'état de l'environnement et par des communications électroniques et traditionnelles;
- en bâtissant une capacité communautaire par des partenariats, la production de connaissances, des initiatives écosystémiques, la sensibilisation et le soutien, des consultations, une meilleure diffusion des connaissances de base en environnement, l'engagement de la jeunesse;
- en prescrivant les actions que d'autres peuvent prendre par voie législative, par voie réglementaire ou par l'obtention d'un permis;
- en gérant les réserves nationales de la faune et les refuges d'oiseaux migrateurs, en conservant les espèces, en restaurant les habitats et en dépolluant les lieux contaminés;
- en représentant les intérêts environnementaux du Canada à l'étranger, en contribuant à orienter la position que doit prendre le pays en matière d'environnement, en établissant des protocoles et des conventions pour une action planétaire et par une

coopération scientifique internationale au sujet des nouvelles questions qui voient le jour.

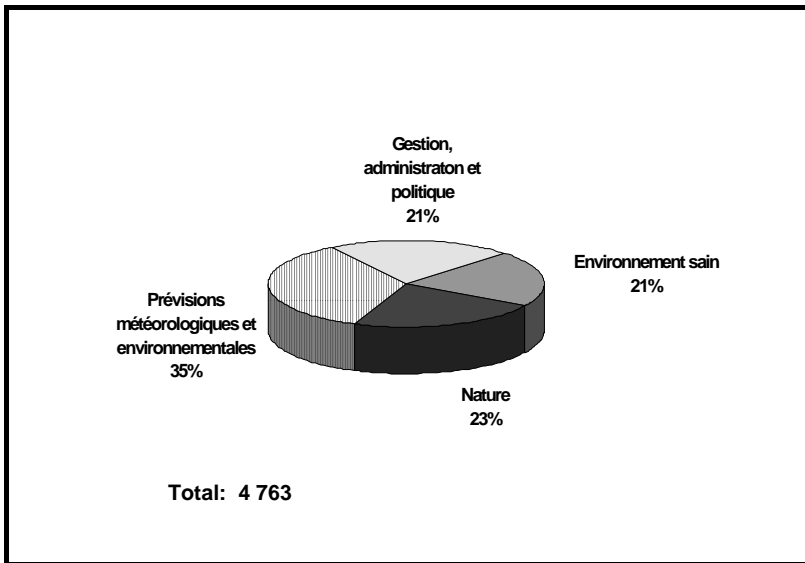


Figure 2: Répartition des employés par secteur d'activité

La répartition des employés d'Environnement Canada par secteur d'activité pour l'exercice 2000-2001 est indiquée dans la figure 2. On trouvera dans le tableau 5.6 de la section 5 une ventilation plus détaillée de la répartition des employés par secteur d'activité et par région.

2.7 POUR DÉTERMINER NOS PRIORITÉS

En reconnaissance des domaines où la santé et la sécurité des Canadiens ainsi que la salubrité de notre environnement sont le plus exposées, le ministre de l'Environnement a établi les priorités suivantes comme centre de son action :

- les espèces en péril;
- les changements climatiques;
- la pureté de l'air et de l'eau;
- la météorologie — pour protéger les Canadiens.

Les espèces en péril

Les espèces deviennent en péril à un rythme alarmant au Canada.

Le patrimoine naturel du Canada est l'une de ses possessions les plus précieuses. Notre pays est doté de grandes beautés naturelles qu'il garde jalousement, ainsi que d'une vaste diversité d'espèces marines et fauniques, dont plusieurs sont uniques au Canada. Malheureusement, les espèces deviennent en péril au Canada, comme ailleurs dans le monde, à un rythme alarmant. En reconnaissance de l'obligation qu'ont les Canadiens envers le monde et les générations futures de protéger notre patrimoine naturel, le gouvernement s'est engagé, dans le discours du Trône d'octobre 1999, à déposer un projet de *Loi sur les espèces en péril* comme étant l'une de ses toutes premières priorités en matière d'environnement pour le nouveau millénaire. Les fonds prévus dans le budget 2000 pour les espèces en péril sont conformes à cet engagement.

Environnement Canada, de concert avec ses partenaires, s'efforcera de protéger les espèces en péril et leurs habitats essentiels; il créera un climat qui rendra facile le choix d'une gestion responsable; il accroîtra ses efforts de conservation des oiseaux migrateurs.

Les changements climatiques

On a dit des changements climatiques que c'est le problème environnemental le plus important auquel le monde ait jamais eu à faire face.

On a dit des changements climatiques que c'est le problème environnemental le plus important auquel le monde ait jamais eu à faire face. L'une des causes des changements climatiques, c'est l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre par la combustion des combustibles fossiles (comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel) qui contribue à rehausser la température moyenne de la planète. Ces changements dans les températures mondiales influent, à leur tour, directement sur les précipitations, sur les configurations du vent et sur la circulation océanique qui causent des changements dans le climat et, par conséquent, dans les écosystèmes. Parmi les conséquences possibles des changements climatiques au Canada, mentionnons des événements météorologiques graves plus fréquents, comme les sécheresses, les tempêtes hivernales et les tornades, les inondations et l'érosion des régions côtières, la diminution du débit de l'eau dans les Grands Lacs, le risque plus grand qui provient des parasites, des maladies et des incendies de nos forêts et de nos exploitations agricoles, la perte des habitats du poisson et de la faune qui mène à la perte des espèces, et une pollution atmosphérique plus abondante.

L'an dernier, à l'instigation des premiers ministres, plus de 400 experts du gouvernement, du secteur privé, des universités et des groupes écologistes ont travaillé ensemble à l'analyse des perspectives et des entraves que représentent les changements climatiques; ils ont relevé les options à prendre en considération pour

l'établissement d'une stratégie nationale d'intervention pour le Canada. En outre, plus de 200 projets ont reçu des contributions, ce qui fait, au total, 64 millions de dollars provenant du Fonds d'action pour le changement climatique à l'appui des mesures à prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour mieux nous faire comprendre le Protocole de Kyoto et les actions mises en œuvre par le Canada. Par des projets de démonstration de la technologie, par des trousseaux d'enseignement, par des trousseaux d'information publique, par un site Web sur les changements climatiques et par la publicité dans les médias imprimés et à la radio, Environnement Canada a renseigné des millions de Canadiens sur les changements climatiques, sur la façon dont ils les touchent, eux, leurs entreprises et leur environnement, et quelles mesures ils peuvent prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le discours du Trône d'octobre 1999 a réaffirmé que le Canada allait travailler de concert avec d'autres gouvernements et avec les citoyens pour respecter l'engagement qu'il a contracté en vertu du Protocole de Kyoto, soit de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Des fonds supplémentaires de plus de 500 millions de dollars pour l'ensemble du gouvernement sont prévus dans le budget 2000 pour un certain nombre de domaines essentiels : la promotion de l'innovation en technologie, l'amélioration des recherches sur le climat et l'atmosphère, l'aide aux municipalités pour qu'elles prennent les mesures nécessaires, le fait de prêcher d'exemple, le renouvellement des programmes actuels qui ont été très fructueux et l'investissement dans la réduction des émissions internationales. Environnement Canada travaillera de pair avec d'autres ministères fédéraux, avec les provinces, les territoires et les intervenants en vue d'un programme national destiné à respecter les obligations internationales concernant la réduction des émissions et à négocier des règles internationales pour appliquer le Protocole de Kyoto de façon à respecter les intérêts du Canada; il dirigera de concert avec Ressources naturelles Canada l'établissement d'une stratégie fédérale visant à mettre de l'ordre dans les affaires fédérales pour pratiquer la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des opérations fédérales. Les scientifiques d'Environnement Canada continueront à travailler en étroite collaboration avec les provinces, l'industrie, les universités, les gouvernements internationaux et les institutions internationales pour surveiller les tendances climatiques, comprendre pourquoi et comment change notre climat ainsi que les répercussions que ces changements auront sur les Canadiens, sur leurs entreprises et sur l'environnement naturel. Par son programme de sensibilisation et d'éducation du public, Environnement Canada continuera de mieux faire comprendre aux Canadiens les changements climatiques et les mesures qu'ils peuvent tous prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le Canada travaillera de pair avec d'autres gouvernements et avec les citoyens pour respecter l'engagement qu'il a pris en vertu du Protocole de Kyoto.

*Au moins 5 000
personnes
meurent
prématurément
chaque année
en raison des
effets de la
piètre qualité de
l'air.*

Pureté de l'air et de l'eau

L'air et l'eau sont les deux éléments les plus fondamentaux de nos besoins et tout ce qui influe sur eux modifie notre vie quotidienne, notre santé et la santé de nos enfants. À l'heure actuelle au Canada, au moins 5 000 personnes meurent prématurément chaque année en raison des effets de la piètre qualité de l'air. Les enfants, les personnes âgées et les gens ayant des difficultés respiratoires, comme l'asthme et la bronchite, sont particulièrement exposés aux risques. Même les gens en santé qui s'exercent vigoureusement à l'extérieur dans les régions urbaines sont vulnérables. Notre consommation d'eau dans les villes est la plus abondante après les États-Unis. Les fermetures de plages, les hécatombes de poissons et les fermetures des zones de récolte de mollusques proviennent de la pollution, de la fréquence accrue des inondations qui causent la contamination de l'eau par les eaux usées, les alluvions et d'autres débris. Les coûts estimatifs des soins de santé reliés à la pollution de l'eau s'élèvent à 300 millions de dollars par année au Canada.

Dans le discours du Trône d'octobre 1999, le gouvernement a reconnu l'importance de disposer d'un air pur et d'une eau pure pour maintenir la qualité de vie dans nos villes et nos localités rurales. Environnement Canada accroîtra ses efforts pour améliorer la qualité de notre air en travaillant de concert avec les collectivités locales, avec les provinces, avec l'industrie et avec d'autres pays pour que son action soit destinée particulièrement à protéger les Canadiens; il orientera ses travaux de recherche de façon à nous permettre de mieux comprendre les répercussions de la pollution atmosphérique sur la santé humaine; il appuiera la mise au point et l'application d'une technologie de réduction des émissions.

Environnement Canada utilisera les nouveaux instruments de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999* pour assurer la prévention de la pollution, pour établir et appliquer des normes strictes concernant la pollution afin de conserver la pureté de notre air et de notre eau. Il engagera les provinces, les territoires et les collectivités locales à travailler ensemble pour que les écosystèmes aquatiques soient sains, comme celui des Grands Lacs. Il orientera ses travaux de recherche sur la détection des changements dans la qualité de l'eau et la prédiction des fluctuations dans la quantité de l'eau.

La météorologie — pour protéger les Canadiens

Les catastrophes reliées au temps qu'il fait au Canada ont donné lieu à plus de 16 milliards de dollars en pertes économiques au cours de la dernière décennie. Par exemple, les pertes attribuables aux sécheresses dans les Prairies se sont élevées à 3 milliards de dollars; la tempête de verglas de 1998 à 2,5 milliards de dollars; l'inondation du Saguenay à 1,2 milliard de dollars; l'inondation de la rivière Rouge à 400 millions de dollars; le blizzard sur la côte sud de la Colombie-Britannique à 200 millions de dollars. S'il n'y avait pas eu de bons avertissements, les répercussions des dangers météorologiques et hydriques auraient été beaucoup plus dévastateurs. Les préavis d'avertissements donnent aux Canadiens une chance de prendre les mesures voulues pour se protéger, et pour protéger leurs biens et leurs entreprises tout en réduisant les conséquences sociales et économiques des dangers naturels.

Les catastrophes reliées à la météorologie au Canada ont résulté en plus de 16 milliards de dollars en pertes économiques au cours de la dernière décennie.

Devant les menaces et les incertitudes d'un climat changeant et d'une plus grande incidence des dangers naturels, les Canadiens ont besoin d'un service fiable et efficace d'avertissements concernant la météo et l'eau. Les gouvernements ont besoin de ce service pour comprendre et prévoir les changements qui se produisent dans l'environnement de façon à pouvoir agir pour sauver des vies et améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens.

Environnement Canada renouvellera ses services nationaux de météorologie de façon à assurer leur viabilité à long terme. Il commencera ce long processus en s'assurant qu'il a le noyau voulu d'employés et la base de connaissances nécessaires pour maintenir sa réputation d'excellence scientifique et pour moderniser sa large infrastructure de surveillance et de prévision, ce qui est essentiel pour diffuser des avertissements météorologiques de qualité et offrir de bons services consultatifs.

Les stratégies particulières et les engagements clés pour réaliser ces priorités sont décrits par secteur d'activité dans la section 3.

3. PLANS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

À partir de chacun des quatre secteurs d'activité d'Environnement Canada, cette section décrit les résultats à long terme que nous cherchons à atteindre; elle mentionne aussi les stratégies et les engagements clés à adopter pour atteindre ces résultats à long terme. Nous insisterons particulièrement sur la façon dont les stratégies et les engagements clés contribueront aux priorités du Ministre. Le tableau 3.1, à la fin de cette section, définit des objectifs mesurables à réaliser au cours de la période de planification pour chacun des indicateurs à long terme d'Environnement Canada en vue de l'amélioration de l'environnement ou du changement social.

Il est essentiel qu'Environnement Canada travaille en partenariat avec d'autres intervenants pour l'aider à prévoir les problèmes environnementaux, à établir et à appliquer des solutions novatrices à ces problèmes. Le tableau 3.2 résume les principaux partenaires d'Environnement Canada et leurs contributions en vue de réaliser nos résultats à long terme.

Les initiatives réglementaires qui serviront à réaliser nos principaux engagements sont énumérées au tableau 6.1.

3.1 SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA NATURE

Dans le secteur d'activité de la nature, Environnement Canada veille à conserver la diversité biologique dans des écosystèmes sains. Il donne l'exemple en édifiant des stratégies partagées de durabilité pour la faune et les écosystèmes du Canada. Il contribue à une meilleure compréhension scientifique des écosystèmes et à établir des partenariats afin d'améliorer la santé des écosystèmes d'importance nationale. Dans ce secteur d'activité, Environnement Canada s'acquitte des responsabilités fédérales pour la gestion de la faune (en particulier les oiseaux migrateurs et les espèces en péril), l'eau douce, les ressources en terres humides. Il élabore également les politiques et les pratiques des sciences et de la technologie qui sont utilisées dans tout le Ministère. Ce secteur d'activité est celui qui contribue au premier chef à la priorité du Ministre dans le cas des espèces en péril; il contribue aussi largement à sa priorité pour ce qui est de l'eau.

Dans le secteur d'activité de la nature, Environnement Canada agit de façon à conserver la diversité biologique dans des écosystèmes sains.

Environnement Canada, par son secteur d'activité de la nature, vise à réaliser trois résultats à long terme, en partenariat avec d'autres intervenants :

- la conservation de la diversité biologique;
- la compréhension et la réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes;

- la conservation et la restauration des écosystèmes prioritaires.

Dépenses nettes prévues

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000 *	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Résultats				
Conservation de la diversité biologique.	48,7	68,1	85,2	89,9
Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.	42,1	41,2	39,1	39,1
Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.	55,6	63,1	62,9	62,9
Dépenses brutes prévues	146,4	172,4	187,2	191,9
Moins: Recettes disponibles	(6,3)	(6,9)	(7,2)	(7,1)
Dépenses nettes prévues	140,1	165,5	180,0	184,8

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant.

Les variations d'année en année sont principalement attribuables à l'augmentation des niveaux de ressources, passant de 20 millions de dollars en 2000-2001 à 40 millions de dollars en 2002-2003, pour la Stratégie du gouvernement canadien concernant les espèces en périls. De plus, de nouvelles ressources totalisant 8 millions de dollars par année sont incluses sur une base continue dès 2000-2001 pour le Plan d'action des Grands Lacs.

RÉSULTAT À LONG TERME

✓ **Conservation de la diversité biologique.**

La conservation de la biodiversité et de la durabilité lors de l'utilisation des ressources biologiques constitue l'un des éléments essentiels de l'effort canadien pour réaliser le développement durable. Les pressions sur la biodiversité, au Canada et dans le monde, ont entraîné des déclin chez plusieurs espèces animales et végétales. Au Canada, 339 espèces végétales et animales sont considérées comme étant en péril, dont 86 sont en danger de disparition. C'est la destruction de l'habitat qui est jugée être la principale raison de cette perte des espèces.

Ces dernières années, Environnement Canada a pris des mesures favorables à la conservation de la biodiversité en renouvelant et en signant, avec nos partenaires des États-Unis et du Mexique, le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. Ce plan permet de rétablir les populations d'oiseaux aquatiques en Amérique du Nord en consolidant, en améliorant et en gérant les habitats des terres humides et des hautes terres sur tout le continent. Environnement Canada a dressé un plan de travail pour jouer son rôle aux termes de l'Accord fédéral, provincial et territorial pour la protection des espèces en péril au Canada. Environnement Canada a aussi communiqué aux Canadiens et à la communauté internationale les progrès que le Canada a réalisés pour conserver la biodiversité en publiant le premier rapport national du Canada sur la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique.

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine permet de rétablir les populations d'oiseaux aquatiques sur tout le continent.

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada consacrera ses efforts pour conserver la diversité biologique par les moyens suivants :

- la protection des espèces en péril;
- le rétablissement des populations fauniques ciblées à des niveaux acceptables.

Pour **protéger les espèces en péril et leur habitat naturel qui leur est essentiel**, Environnement Canada continuera de faire suite à l'Accord pour la protection des espèces en péril au Canada. La prochaine étape que devra franchir le gouvernement fédéral pour respecter les engagements qu'il a contractés en vertu de cet Accord consistera en un dépôt au Parlement du projet de *Loi sur les espèces en péril* en l'an 2000. Cette loi confèrera au gouvernement fédéral divers instruments qui lui permettront, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, de faire en sorte qu'aucune espèce ne s'éteigne au Canada; il identifiera donc les espèces en péril; il s'efforcera de protéger les espèces en danger de disparition et les espèces menacées; il veillera à ce qu'il y ait un plan à long terme pour le rétablissement des espèces et leur survie; il s'assurera de la protection de l'habitat des espèces. Pour réaliser ces buts, le budget 2000 a annoncé une somme de 90 millions de dollars répartie sur les trois prochaines années et 45 millions de dollars dans chacune des années subséquentes. Ce financement aidera aussi Environnement Canada à élaborer et à appliquer des **programmes d'intendance et de mesures incitatives** pour permettre aux propriétaires terriens, aux utilisateurs des terres, aux citoyens, aux peuples et aux organisations autochtones de participer directement à la protection des espèces et de leur habitat. Le budget

Le rétablissement des espèces

Les mesures que les Canadiens ont prises pour restaurer les espèces en péril portent fruit. Dans le sud de l'Ontario, la réinsertion du faucon pèlerin (*anatum*) a été fructueuse dans les zones naturelles le long du lac Supérieur et dans les régions urbaines où les oiseaux nichent sur les bâtiments élevés. En 1998, des faucons pèlerins ont niché le long de la rivière Niagara, le premier site connu de nidification dans un endroit naturel dans le sud de l'Ontario depuis plus de 30 ans. Environnement Canada poursuit ses efforts sur d'autres espèces en péril, comme la pie-grièche migratrice et le râle élégant.

Okanagan-Sud

La vallée de l'Okanagan-Sud et celle du bassin inférieur de la Similkameen forment un étroit corridor entre les déserts de l'Ouest des États-Unis et les Prairies du centre de la Colombie-Britannique, qui est essentiel aux déplacements de la faune. Cet écosystème abrite une forte concentration d'espèces en péril. La région du Pacifique et du Yukon d'Environnement Canada est en train d'élaborer un programme, avec d'autres partenaires, pour conserver ce corridor et rétablir les espèces en péril. Le Ministère contribuera à fournir les instruments dont la collectivité a besoin pour conserver les nombreux endroits d'habitats critiques — des endroits qui fournissent les éléments naturels et visuels qui sont au cœur de l'économie et qui font partie du tissu social de cette région désertique.

2000 a annoncé des stimulants fiscaux par son programme de dons écologiques. Ce programme continuera d'encourager les Canadiens à faire une contribution à la nature en donnant des terres à valeur écologique et puis à bénéficier d'une réduction au chapitre de l'impôt sur les gains en capital.

L'une des composantes importantes de la conservation de la diversité biologique, c'est d'empêcher que les espèces ne deviennent en péril. En d'autres termes, il faut gérer les populations dont le nombre est à la baisse, ainsi que celles qui sont en trop grand nombre en raison de la perte des fonctions normales de l'écosystème. Environnement Canada, dont l'une des responsabilités est de gérer les oiseaux migrateurs, veille activement à la conservation des oiseaux, c'est-à-dire qu'il agit de façon à ce que les espèces communes demeurent des espèces communes. Comme la plupart des mesures de conservation pour les oiseaux englobent aussi des mesures visant à protéger leur habitat, cela avantage également d'autres types d'espèces. Au cours des trois prochaines années,

Environnement Canada mettra en œuvre l'**Initiative nord-américaine de conservation des oiseaux**. Cette initiative a été élaborée par la Commission nord-américaine de coopération environnementale et elle élargit les efforts coopératifs de

conservation des oiseaux du Canada avec les États-Unis et le Mexique de façon à englober toutes les espèces d'oiseaux et leur habitat. Environnement Canada s'efforcera tout particulièrement **d'atteindre des niveaux acceptables de population** pour plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs, dont le canard noir, le cygne trompette et le cygne siffleur.

Initiative de la prairie Coteau

Forts du succès du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, la coentreprise de l'habitat des Prairies et sa contrepartie américaine, la Prairie Pothole Joint Venture, sont en voie de mettre sur pied un nouveau programme. L'initiative de la prairie Coteau s'intéressera aux besoins de tous les oiseaux des Prairies — oiseaux aquatiques, de rivage, chanteurs et de mer coloniaux — au moyen d'une méthode intégrée axée sur le paysage. De façon à obtenir le succès escompté, des partenaires nord-américains considéreront cette initiative en fonction d'un paysage durable et ainsi feront participer tous les propriétaires et tous les utilisateurs des terres.

Les **Régions** d'Environnement Canada contribueront à répondre aux besoins de conservation de la biodiversité dans le contexte des besoins régionaux. Par exemple, la région de l'Atlantique, celle du Québec et celle des Prairies et du Nord détermineront les tendances des populations de certaines espèces de canards de mer; la région du Québec et celle des Prairies et du Nord géreront la surabondance des populations d'oies des neiges, la région de l'Ontario fera de même pour les bernaches du Canada; la région de l'Atlantique et celle du Pacifique et du Yukon feront avancer les connaissances sur les oiseaux migrateurs des côtes, de la mer et de l'intérieur. Les

régions continueront aussi à appliquer la législation de la faune de façon à protéger les oiseaux migrateurs et les espèces en péril.

RÉSULTAT À LONG TERME

✓ Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.

Pour assurer un environnement sain aux Canadiens, il faut s'efforcer de comprendre comment les écosystèmes du Canada subissent l'influence des agresseurs d'origine humaine. Environnement Canada fait avancer les connaissances scientifiques et les fait mieux comprendre en menant des recherches sur les écosystèmes et en mettant au point des instruments scientifiques, comme les indicateurs environnementaux et les directives environnementales pour évaluer et mesurer l'état de santé des écosystèmes.

Il y a eu plusieurs réalisations importantes au cours de l'année écoulée, dont la mise en branle de plusieurs projets de recherche en vertu de l'initiative de recherche sur les substances toxiques. Cette initiative est une entreprise menée en collaboration avec Santé Canada pour étudier le lien qui existe entre les substances toxiques et leurs effets sur la santé humaine et l'environnement. Par ailleurs, Environnement Canada a terminé l'évaluation des effluents dans les eaux usées municipales; il s'agit là de l'un des huit domaines prioritaires que le Ministère évalue.

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada s'efforcera surtout de comprendre et de réduire les effets de l'activité humaine sur l'environnement en prenant les moyens suivants :

- faire avancer les connaissances scientifiques relatives aux questions préoccupantes en matière d'environnement et les communiquer aux Canadiens;
- renforcer notre capacité scientifique en matière d'environnement.

En faisant avancer les connaissances scientifiques relatives aux questions préoccupantes en matière d'environnement **et en les communiquant aux Canadiens**, Environnement Canada mènera des recherches et fera de la surveillance pour détecter et comprendre les changements qui surviennent dans les écosystèmes et qui pourraient représenter une menace à la santé humaine et à l'environnement. Nous acquerrons de nouvelles connaissances sur d'autres questions comme les répercussions des substances qui perturbent le système endocrinien et les retombées de la biotechnologie. D'ici 2001, Environnement Canada terminera son

Pour assurer un environnement sain aux Canadiens, il faut s'efforcer de comprendre comment les écosystèmes du Canada subissent l'influence des agresseurs d'origine humaine.

Réseau coopératif de recherche en écologie faunique de l'Atlantique

Le Réseau coopératif de recherche en écologie faunique de l'Atlantique (ACWERN) en est à son deuxième mandat quinquennal avec confirmation d'un soutien financier de la part du Conseil national de recherches en sciences et en génie. Ce Réseau s'appuie sur les partenariats et met en commun la capacité écologique et scientifique d'Environnement Canada et de trois universités — l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université Acadia et l'Université Memorial. Ce Réseau fait des recherches sur une vaste gamme de questions écologiques qui sous-tendent les priorités d'Environnement Canada et qui fournissent un effectif hautement qualifié dans l'écologie de la faune; il compte, jusqu'à maintenant, une trentaine d'étudiants diplômés qui sont titulaires d'un doctorat, d'une maîtrise ou d'un baccalauréat avec spécialisation; deux d'entre eux travaillent présentement dans la région de l'Atlantique d'Environnement Canada.

examen des programmes ministériels de surveillance de façon à déterminer les besoins essentiels de surveillance, la capacité actuelle et les lacunes. De plus, d'ici 2001, des options seront présentées pour établir un système de rapports des conditions et des tendances. Ce système détectera les changements hâtifs dans les écosystèmes et en informera les Canadiens pour qu'ils puissent prendre des mesures correctrices à temps. Au cours de la période de planification, le Ministère publiera également huit évaluations scientifiques sur les principales questions environnementales, dont les répercussions des éléments nutritifs sur l'environnement canadien, les effets des prélèvements massifs d'eau et du détournement de l'eau sur les systèmes aquatiques, les effets sur les écosystèmes des organismes génétiquement modifiés, une recherche dans les ouvrages publiés sur les répercussions cumulatives et l'à-propos des règlements sur les effluents dans les usines de pâtes et papiers. D'ici 2002, Environnement Canada fournira aussi des conseils scientifiques et des solutions scientifiques aux décideurs sur les questions environnementales de l'heure, comme les nouvelles techniques et les nouvelles méthodes pour l'assainissement des sédiments ainsi que 20 normes scientifiques sur la qualité de

l'environnement. Environnement Canada établira également de nouveaux indicateurs de la santé des écosystèmes d'ici 2002..

Pour ce qui est de **renforcer la capacité scientifique en matière d'environnement**, Environnement Canada déterminera des modèles de gouvernance des sciences et de la technologie en matière d'environnement, examinera les options pour améliorer le lien qui existe entre les conseils scientifiques et l'élaboration des politiques, formulera des recommandations pour aborder les questions relatives à la capacité scientifique en ce qui a trait aux ressources humaines et à l'infrastructure.

Les **Régions** d'Environnement Canada appuieront la compréhension des effets de l'activité humaine sur les écosystèmes dans le contexte des besoins régionaux. Par exemple, la région de l'Atlantique examinera les effets en mer des travaux pétroliers et gaziers; elle travaillera également avec des partenaires de recherche sur les forêts modèles pour influencer sur l'établissement de méthodes de gestion des forêts durables; la région du Pacifique et du Yukon établira, d'ici 2002, 12 indicateurs de l'environnement au sujet des questions prioritaires dans la région en plus des 13 indicateurs de l'environnement qui sont déjà en place, comme les concentrations de

biphényles polychlorés dans les œufs des cormorans et les tendances des populations de sept espèces importantes pour la région.

RÉSULTAT À LONG TERME

✓ Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.

Les Canadiens doivent relever plusieurs défis de taille pour assurer la durabilité de l'eau douce. Environnement Canada relève ces défis en étant la figure de proue du gouvernement fédéral en la matière; il offre l'expertise nécessaire pour conserver et rétablir les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques du Canada.

L'an dernier, Environnement Canada, en collaboration avec plusieurs autres ministères fédéraux, avec les provinces et les territoires, avec un vaste éventail d'autres partenaires, a concentré ses efforts pour élaborer une stratégie visant à interdire les prélèvements massifs d'eau dans les bassins hydrographiques du Canada. Le Ministère a également concentré ses efforts au passage à des phases suivantes de ses initiatives écosystémiques; il lance les initiatives relatives aux écosystèmes du Nord et du bassin de Géorgie.

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada concentrera ses efforts pour conserver et restaurer les écosystèmes prioritaires par les moyens suivants :

- jouer un rôle de chef de file dans la gestion de l'eau douce;
- améliorer les initiatives écosystémiques.

Environnement Canada **jouera le rôle de chef de file fédéral pour la gestion de l'eau douce** en cherchant activement à faire entériner davantage l'Accord pancanadien pour l'interdiction des prélèvements massifs d'eau des bassins versants en l'an 2000. Environnement Canada demandera conseil aux Canadiens sur la façon de mieux conserver et de mieux protéger nos ressources en eau douce par la diffusion d'un document de travail fédéral en l'an 2000. Durant la période de planification, il renouvellera la politique fédérale de l'eau et travaillera de concert avec les autres ordres de gouvernement et avec les Canadiens pour élaborer une stratégie nationale de l'eau douce de façon à protéger et à conserver les eaux du Canada.

*Environnement
Canada
demandera
conseil aux
Canadiens sur la
façon de mieux
conserver et de
mieux protéger
nos ressources
en eau douce.*

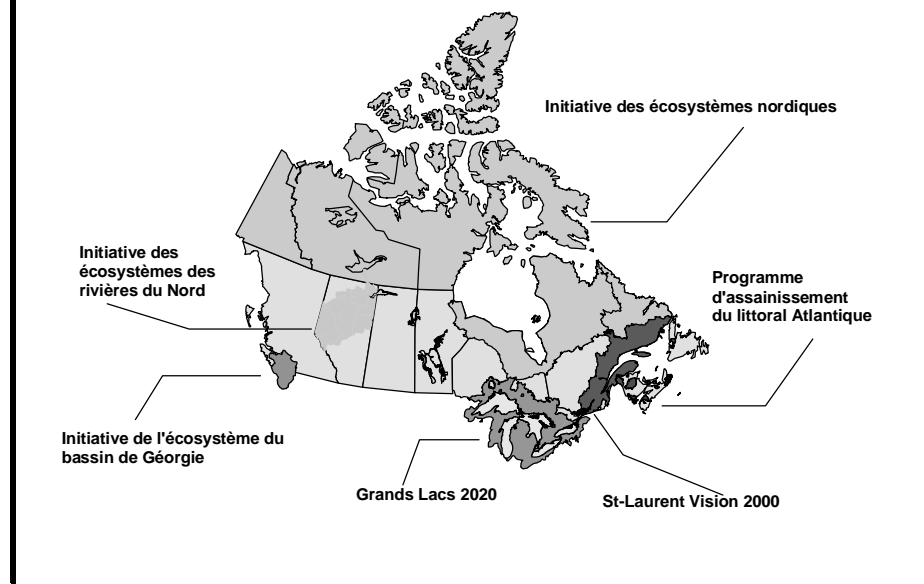
Le Réseau d'éco-surveillance de la Biosphère

Le Réseau d'éco-surveillance de la Biosphère a été établi pour promouvoir et appuyer l'engagement des citoyens dans l'action environnementale. Le Réseau est actuellement centralisé au Québec et en Ontario et il compte près de 80 organisations membres (groupes de citoyens, groupes écologistes, écoles, municipalités, etc.) qui participent activement à la protection de l'eau et de l'environnement dans les écosystèmes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, ce qui fait plus de 140 000 heures d'observation et d'action chaque année. Au cours des quelques prochaines années, le Réseau s'étendra à d'autres régions de façon à encourager la participation d'un plus grand nombre de Canadiens dans la protection des écosystèmes.

Les initiatives écosystémiques

représentent des actions menées en collaboration sur des écosystèmes ciblés de façon à aborder et à résoudre des questions environnementales complexes telles que définies et convenues par les intervenants. Au fil des ans, Environnement Canada et ses partenaires ont apporté plusieurs améliorations au chapitre de l'environnement par des initiatives écosystémiques : 65 000 hectares d'habitat d'oiseaux migrateurs protégés dans le bassin du fleuve Fraser; un million et demi d'hectares de parcs protégés dans la région des Grands Lacs; des plans d'action ont été mis sur pied pour améliorer la durabilité de 13 communautés atlantiques; les effluents toxiques provenant de 50 usines industrielles prioritaires le long du fleuve Saint-Laurent ont été réduits de 96 %.

Initiatives axées sur l'écosystème



Pour **améliorer les initiatives écosystémiques**, Environnement Canada abordera, en l'an 2000, la prochaine phase du programme des Grands Lacs, **Grands Lacs 2020**. Le budget 2000 a augmenté les dépenses pour l'initiative des Grands Lacs en y ajoutant une somme de 8 millions de dollars par année. Cet investissement

permettra au gouvernement de faire sa part pour restaurer et maintenir l'intégrité physique et biologique des cinq régions préoccupantes de l'écosystème du bassin des Grands Lacs que nous partageons avec les États-Unis. Cet investissement permettra aussi de terminer toutes les mesures fédérales nécessaires à la restauration de huit autres régions préoccupantes de compétence canadienne et il nous permettra de faire des progrès considérables pour restaurer les ports de Toronto, de Hamilton et de Port Hope. Le nettoyage complet de toutes ces régions nécessitera aussi des mesures de la part des partenaires.

Environnement Canada continuera à mener des recherches dans le cadre de ses efforts pour conserver et restaurer les écosystèmes prioritaires. Par exemple, au cours des trois prochaines années, la région du Pacifique et du Yukon évaluera les effets des agents qui perturbent le système endocrinien dans des bassins hydrographiques pilotes et selon les indicateurs clés de la faune; la région des Prairies et du Nord évaluera les répercussions naturelles et anthropiques des contaminants des sables bitumineux; la région du Québec déterminera l'origine possible et l'apport atmosphérique des substances toxiques dans le fleuve Saint-Laurent, la région de l'Atlantique fournira, par l'intermédiaire d'Horizons Sciences et du programme des liens scientifiques, un soutien en fait de recherches scientifiques pour l'application des plans globaux de gestion environnementale du programme d'action des zones côtières de l'Atlantique.

Environnement Canada fera rapport, dans une perspective nationale, des initiatives écosystémiques pour mieux communiquer les résultats obtenus par des partenariats à l'échelle communautaire. Pour encourager la prise d'action par un plus grand nombre de localités durables au pays, Environnement Canada continuera d'offrir des fonds de soutien, des ressources et des instruments pour les projets environnementaux communautaires par ÉcoAction 2000 et par d'autres initiatives de sensibilisation.

À l'appui des initiatives fédérales dans le Nord, Environnement Canada appuiera le ministère des Affaires indiennes et du Nord

Programme de participation communautaire aux zones d'intervention prioritaire (ZIP)

Issu du Plan d'action Saint-Laurent, le programme des Zones d'intervention prioritaire (ZIP) reconnaît la place importante que doivent occuper les populations riveraines pour assurer le succès des efforts de protection, de conservation et de mise en valeur de l'écosystème fluvial dans une perspective de développement durable. Ce mécanisme de concertation unique permet aux communautés riveraines le long du Saint-Laurent et du Saguenay de déterminer leurs priorités à l'échelle locale, d'élaborer des plans d'action de réhabilitation écologique et de s'engager concrètement dans leur mise en œuvre. Un autre comité ZIP sera constitué prochainement pour couvrir l'ensemble de l'écosystème du Saint-Laurent.

Accord sur la qualité de l'eau dans l'estuaire de Nanaimo

Dans le cadre de l'initiative écosystémique du bassin de Géorgie, Environnement Canada et la Première Nation Snuneymuwx ont signé un accord pour travailler à la restauration de la qualité de l'eau dans l'estuaire de Nanaimo. L'entente triennale engage la Première Nation à surveiller la qualité de l'eau et à évaluer les sources ponctuelles et diffuses de contamination dans l'estuaire. Le personnel d'Environnement Canada contribuera à préparer la Première Nation à gérer et à améliorer la qualité de l'eau dans sa propre région conchylicole. La qualité améliorée de l'eau devrait permettre une récolte durable des palourdes dans cet estuaire.

canadien dans l'élaboration d'une stratégie de développement durable dans le Nord en l'an 2000.

Pour plus de renseignements au sujet de ce secteur d'activité, consultez:

Le plan canadien pour la protection des espèces en péril à l'adresse
<http://www.ec.gc.ca/lpep/index.html>

Le compendium des buts, objectifs et indicateurs relatifs à la santé de l'écosystème à l'adresse
http://www3.ec.gc.ca/cehi/fr/index_f.htm

Les ressources canadiennes d'eau douce à l'adresse
<http://www.ec.gc.ca/water/index.htm>

Le survol sur les initiatives axées sur les écosystèmes à l'adresse
<http://www.ec.gc.ca/ecosyst/docinfo.html>

Le Plan d'assainissement du littoral atlantique (PALA) à l'adresse
http://www.ns.ec.gc.ca/community/acap/index_f.html

Le Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 à l'adresse
<http://www.slv2000.qc.ec.gc.ca/slv2000/index.html>

L'initiative Grands Lacs 2000 à l'adresse
<http://www.cciw.ca/glimr/intro-f.html>

L'initiative des écosystèmes des rivières du Nord à l'adresse
<http://www.ec.gc.ca/ecosyst/docinfo.html>

L'initiative de l'écosystème du bassin de Géorgie (IEBG) à l'adresse
http://www.pyr.ec.gc.ca/GeorgiaBasin/gbi_fIndex.htm

L'initiative des écosystèmes nordiques à l'adresse
<http://www.ec.gc.ca/ecosyst/docinfo.html>

3.2 SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN

Dans le secteur d'activité pour un environnement sain, Environnement Canada cherche à protéger les Canadiens et leur environnement des sources de pollution canadiennes et mondiales. S'inspirant d'une méthode axée sur la prévention de la pollution, il a la responsabilité d'établir des stratégies partagées à long terme. Il espère ainsi réduire les effets sur l'environnement et la santé humaine du rejet des substances provenant de l'activité humaine. C'est aussi le secteur d'activité qui contribue le plus aux priorités du Ministre en ce qui concerne les changements climatiques, la pureté de l'air et la pureté de l'eau.

Dans le secteur d'activité pour un environnement sain, Environnement Canada cherche à protéger les Canadiens des sources de pollution canadiennes et planétaires.

Par le secteur d'activité pour un environnement sain, Environnement Canada cherche à atteindre deux résultats à long terme :

- réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air;
- compréhension et prévention ou réduction des menaces à la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances à risques.

Dépenses nettes prévues

	Prévisions de dépenses 1999-2000 *	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
(en millions de dollars)				
Résultats				
Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.	93,8	97,1	63,0	63,0
Compréhension et prévention ou réduction des menaces à la santé humaine et environnementale posées par les substances toxiques et d'autres substances à risque.	133,6	134,2	123,3	101,8
Dépenses brutes prévues	227,4	231,3	186,3	164,8
Moins: Recettes disponibles	(7,0)	(7,4)	(7,1)	(7,1)
Dépenses nettes prévues	220,4	223,9	179,2	157,7

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant.

La variation entre 2000-2001 et 2001-2002 est principalement attribuable à un versement unique pour créer un Fonds d'appui technologique au développement durable (50 millions de dollars) en 2000-2001. La diminution des niveaux de dépenses entre 2001-2002 et 2002-2003 est principalement attribuable à la diminution du financement du projet de nettoyage des étangs de goudron de Sydney (21 millions de dollars).

RÉSULTAT À LONG TERME

✓ Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.

Les polluants atmosphériques peuvent franchir les frontières avec tant de facilité qu'il faut, pour aborder les questions de l'atmosphère, une coopération tout à la fois internationale et pancanadienne.

Environnement Canada porte son attention sur trois grandes catégories de polluants atmosphériques, bien que tous les problèmes atmosphériques soient étroitement reliés les uns aux autres, qu'ils aient des sources communes et qu'ils aient les mêmes répercussions sur la santé et l'environnement. Premièrement il y a les polluants qui perturbent l'atmosphère même; les changements qui en découlent peuvent alors altérer la santé humaine et celle de l'environnement. Cette catégorie comprend les émissions de gaz à effet de serre que l'on estime être la cause des changements climatiques, ainsi que les émissions des substances qui appauvrissent la couche d'ozone stratosphérique. Les polluants de la deuxième catégorie se servent de l'atmosphère comme voie de transport; la plupart des effets sur l'environnement et la santé humaine de ces substances se produisent suite à leur dépôt au sol et dans l'eau, souvent à de très grandes distances de leurs sources. On peut citer ici comme exemple les précipitations acides et les polluants organiques persistants. Les polluants de la troisième catégorie sont ceux qui réduisent la qualité de l'air que nous respirons. L'ozone troposphérique et les particules sont des polluants importants de cette catégorie. Les polluants atmosphériques peuvent franchir les frontières avec tant de facilité qu'il faut, pour aborder les questions de l'atmosphère, une coopération tout à la fois internationale et pancanadienne. Environnement Canada cherche de plus en plus à prendre les mesures voulues de concert avec ses partenaires pour contrer plusieurs polluants simultanément, et ainsi obtenir de multiples avantages pour le même investissement.

Au cours de l'année écoulée, Environnement Canada a concentré ses efforts sur les questions atmosphériques dans trois domaines essentiels : les changements climatiques, la qualité de l'air, les précipitations acides. Dans un partenariat avec Ressources naturelles Canada et le Secrétariat fédéral des changements climatiques, Environnement Canada a fait des progrès sensibles en vue d'adopter une stratégie nationale d'intervention pour respecter l'engagement que le Canada a contracté afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour ce qui est de la qualité de l'air, nous avons mis en application un règlement pour contrôler les concentrations de soufre dans l'essence et, par suite de l'adoption de la nouvelle version de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999*, Environnement Canada s'est muni d'outils et d'autorisations supplémentaires pour la gestion des émissions provenant des véhicules et des moteurs. Sur la scène internationale, le Canada est devenu le premier pays à ratifier deux nouveaux protocoles pour réduire le transport atmosphérique à longue distance des métaux lourds et des polluants organiques persistants. Dans le cas des précipitations acides, les ministres fédéraux et provinciaux de l'Énergie et de l'Environnement ont signé une stratégie pancanadienne sur les précipitations acides pour l'après-2000, qui réduira les derniers effets des précipitations acides dans l'Est du Canada et fera en sorte qu'elles ne deviennent pas un problème dans d'autres régions du pays.

Le Canada a été le premier pays à ratifier deux nouveaux protocoles internationaux qui ont pour but de réduire le transport atmosphérique à longue distance des métaux lourds et des polluants organiques persistants.

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada cherchera surtout à réduire les effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air pour ce qui est :

- des changements climatiques;
- de la qualité de l'air;
- des précipitations acides.

Les **changements climatiques** représentent un défi de taille à l'échelle planétaire, pour lesquels les quatre secteurs d'activité d'Environnement Canada ont un rôle à jouer. Le secteur d'activité pour un environnement sain est responsable de l'administration des contributions d'Environnement Canada pour l'établissement de la Stratégie nationale d'intervention, de la préparation des inventaires des émissions canadiennes de gaz à effet de serre et de l'avancement des technologies qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre. Environnement Canada collabore avec d'autres ministères fédéraux, avec les provinces et les territoires, afin d'élaborer une stratégie nationale d'intervention et un plan d'affaires triennal. Ces documents devraient être prêts au cours de l'année financière 2000-2001. Ils exposeront les stratégies du Canada pour réduire les émissions et pour que les secteurs clés de l'économie s'adaptent aux changements climatiques. Environnement Canada continuera aussi d'administrer la composante d'éducation et de

Environnement Canada fait progresser les technologies qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le projet de véhicules électriques Montréal 2000

En collaboration avec 14 autres partenaires, la région du Québec d'Environnement Canada prend part à l'évaluation des premiers véhicules légers mus à l'électricité et conçus pour les organisations qui ont un parc automobile. Le projet a pour but de démontrer qu'il est possible d'adopter une solution de recharge aux combustibles fossiles. Le recours à des véhicules électriques rendra possible la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) de plus de 3,8 tonnes par véhicule et par année.

sensibilisation du public et de coadministrer (avec Ressources naturelles Canada) la composante des sciences, des répercussions et de l'adaptation et celle des mesures technologiques anticipées du Fonds d'action pour le changement climatique. D'autres crédits ont été prévus dans le budget 2000 pour l'extension du Fonds d'action pour le changement climatique. Par ailleurs, le budget fédéral a prévu un premier versement de 100 millions de dollars pour la création, au cours de l'année qui vient, du Fonds de technologie du développement durable de façon à viser spécialement les technologies environnementales, en particulier celles qui se rapportent aux solutions relatives aux changements climatiques et à la qualité de l'air.

*Environnement
Canada prendra
des mesures
décisives en 2000-
2001 pour
améliorer la qualité
de l'air.*

Environnement Canada prendra des mesures décisives en 2000-2001 pour améliorer la **qualité de l'air**. Le Conseil canadien des ministres de l'Environnement devrait, en l'an 2000, entériner les normes pancanadiennes pour les particules et l'ozone, deux composantes du smog, et l'établissement conjoint des mesures initiales commencera immédiatement. Les mesures fédérales visant à respecter ces normes pancanadiennes seront prises en vertu de la troisième phase du plan fédéral de smog qui sera publié au début de l'an 2000 en association avec Ressources naturelles Canada, Transports Canada et le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Par l'attention particulière qu'il attache aux mesures à avantages multiples, le plan fédéral portera sur les précipitations acides et certaines substances toxiques en plus du smog. Comme une quantité importante de la pollution qui contribue à la mauvaise qualité de l'air provient d'outre-frontière, Environnement Canada cherchera à conclure une entente avec les États-Unis sur une annexe relative à l'ozone de l'entente canado-américaine sur la qualité de l'air. En réduisant les émissions d'oxyde d'azote, cette entente contribuera aussi à contrer les précipitations acides. Le Ministère continuera aussi à appuyer la mise au point de technologies et l'adoption d'options de gestion visant à réduire les émissions polluantes. Il travaillera de concert avec les provinces et d'autres intervenants pour renseigner les Canadiens sur les effets des polluants atmosphériques et sur la façon dont ils peuvent prendre des mesures pour réduire ces effets.

Malgré des années d'efforts, les **précipitations acides** demeurent un problème grave. Même si les programmes actuels du Canada et des États-Unis au sujet des précipitations acides seront entièrement mis en œuvre d'ici l'an 2010, environ 800 000 km carrés de l'Est du Canada recevront encore des niveaux nocifs de précipitations acides. La stratégie pancanadienne des précipitations acides pour l'après-

2000, signée en 1998, engage le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux à collaborer pour réaliser des réductions dans les dépôts acides. Les objectifs et le calendrier des prochaines réductions d'émissions de dioxyde de soufre seront présentés aux ministres d'ici la fin de l'an 2000.

Les **polluants atmosphériques dangereux** sont des substances toxiques qui peuvent parcourir de longues distances dans l'atmosphère et causer des effets sur la santé humaine et l'environnement, souvent à de très grandes distances de leurs sources. Environnement Canada s'efforcera de faire conclure une entente planétaire d'ici la fin de l'an 2000 pour contrôler les polluants organiques persistants en vertu du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le Canada, les États-Unis et le Mexique continueront aussi de travailler ensemble en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement pour réduire le transport à longue distance des polluants atmosphériques. Le budget 2000 prévoit un versement de 20 millions de dollars supplémentaires pour des projets qui aideront les pays en développement et les économies en transition à réduire ou à éliminer les rejets de polluants organiques persistants qui peuvent mettre en danger la santé des Canadiens, en particulier celle des peuples autochtones qui demeurent dans le Nord.

Pour appuyer les mesures à prendre en vue de la pureté de l'air et des changements climatiques, Environnement Canada entreprend des travaux de **recherche-développement**. Il évalue les répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau dans le Nord; il améliore la compréhension sur l'importance des diverses sources de polluants atmosphériques dangereux, ainsi que leurs concentrations, leur interaction et leurs effets dans l'environnement canadien; il identifie les facteurs qui retardent le rétablissement des écosystèmes aquatiques par suite d'une diminution des émissions de précipitations acides; il évalue les risques que posent les particules et d'autres contaminants pour la santé humaine et l'environnement.

Les **Régions** d'Environnement Canada contribueront à établir les priorités nationales dans le contexte des besoins régionaux. Par exemple, la région de l'Ontario contribuera aux mesures prises dans le contexte des changements climatiques par des projets de démonstration d'énergie éolienne et par des vérifications énergétiques chez les petites et moyennes entreprises; la région des Prairies et du Nord participera à l'exécution d'une stratégie de gestion

L'éco-efficacité dans le triangle de la technologie du Canada

Bien qu'elles soient moins visibles que les grandes industries, les petites et moyennes entreprises peuvent de façon cumulative avoir des répercussions importantes sur l'environnement. Un projet pilote élaboré par la région de l'Ontario d'Environnement Canada, de concert avec la municipalité régionale de Waterloo et les associations industrielles locales, aidera les sociétés dans le secteur de la finition des métaux et dans celui des pièces automobiles à réduire l'utilisation de l'énergie, à prévenir la pollution et à devenir plus « éco-efficaces ». Les vérifications environnementales démontreront comment ces entreprises peuvent épargner de l'argent en améliorant leurs procédés tout en réduisant les rejets de substances toxiques et en recyclant les déchets. Le projet, qui sera exécuté par l'intermédiaire du Centre pour l'avancement de la technologie environnementale de l'Ontario, devrait fournir un modèle qui pourrait être utilisé par d'autres collectivités du Canada.

des émissions acidifiantes en Alberta; la région de l'Atlantique élargira son programme de prédiction de la qualité de l'air; la région du Pacifique et du Yukon, en collaboration avec la province de la Colombie-Britannique et le district régional du Grand Vancouver, évaluera un prototype de service de prévisions de la qualité de l'air dans le bassin de Géorgie.

RÉSULTAT À LONG TERME

- ✓ **Compréhension et prévention ou réduction des menaces à la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances à risques.**

Les substances toxiques dans l'environnement présentent des risques graves pour la santé des Canadiens. Les enfants sont particulièrement vulnérables — l'exposition aux substances toxiques peut nuire à la croissance du fœtus, du nourrisson et du jeune enfant, perturber le développement du système nerveux et causer un développement anormal.

On a beaucoup appris au sujet du problème des substances toxiques persistantes et bioaccumulables. Même présentes en quantités qui sont à peine décelables, elles peuvent avoir des effets néfastes sur plusieurs espèces et sur les écosystèmes sensibles. Elles peuvent aussi s'accumuler dans les tissus des animaux aquatiques que de nombreux Canadiens consomment et ainsi nuire à la santé des consommateurs, en particulier ceux qui dépendent du gibier sauvage ou « d'aliments traditionnels ».

Au cours de l'année écoulée, nous avons préparé le terrain pour la prise de mesures concrètes dans bien des domaines reliés aux substances toxiques. Plus particulièrement, l'adoption par le Parlement de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999* accordera des pouvoirs plus forts, de nouveaux instruments et de nouvelles autorisations pour protéger l'environnement et la santé humaine, fournira l'occasion de collaborer avec des partenaires, dont les peuples autochtones, et permettra aux citoyens de participer davantage et d'avoir un meilleur accès à l'information environnementale. Par ailleurs, nous avons parachevé un plan d'action destiné à améliorer l'application des lois et des règlements en matière d'environnement.

Au cours des trois prochaines années, dans l'espoir de comprendre et de prévenir ou de réduire les menaces posées par les substances toxiques et d'autres substances à risque, Environnement Canada intensifiera son action dans les domaines suivants :

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999 conférera des pouvoirs plus solides, de nouveaux instruments et de nouvelles autorisations pour protéger l'environnement et la santé humaine.

- les mesures de prévention de la pollution et de lutte contre la pollution, dont les normes pancanadiennes, en vue de la pureté de l'air et de l'eau;
- l'application de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999*;
- le renouvellement des programmes d'application et d'urgence;
- d'autres mesures pour assainir les lieux contaminés des mares de goudron et des fours à coke de Sydney.

Plusieurs mesures de prévention de la pollution et de lutte contre la pollution pour la **pureté de l'eau** sont prévues. En 2000-2001, il y aura publication d'un règlement ou de modification au règlement pour réduire les substances nocives dans les effluents provenant des secteurs des mines de métaux et des pâtes et papiers. Par suite d'un effort coopératif d'Environnement Canada, du ministère des Pêches et des Océans et des partenaires provinciaux et territoriaux, le Programme d'action national du Canada pour la protection de l'environnement marin contre la pollution due aux activités terrestres sera publié en l'an 2000. Son but consiste à prévenir la pollution et à protéger l'habitat dans les zones côtières. Environnement Canada et Ressources naturelles Canada fournissent aussi une dotation de 125 millions de dollars, tel qu'annoncé dans le budget 2000, à la Fédération canadienne des municipalités pour créer deux fonds complémentaires destinés à aider les municipalités à améliorer leur système d'aqueduc et d'égout, le réseau de transport, la gestion des déchets et les autres installations et infrastructures. Ces projets devraient améliorer la qualité de l'air et de l'eau et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Des **normes pancanadiennes** seront établies pour six substances toxiques en l'an 2000 comme prévu. Ces normes permettront de respecter les engagements qu'ont pris les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Environnement (à l'exception de celui du Québec) dans une entente auxiliaire conclue en vertu de l'Accord pancanadien sur l'harmonisation environnementale et contribueront à la pureté de l'air et de l'eau et à la réduction de la contamination des sols. En juin 2000, on s'attend à ce que les ministres signent les normes relatives aux particules, à l'ozone troposphérique, au benzène (première phase) et aux émissions de mercure. L'application de ces normes commencera en 2000-2001. Les ministres devraient aussi signer les

Programme de surveillance du goéland argenté

Depuis plus de 25 ans, le goéland argenté sert de baromètre vivant de la contamination par les produits chimiques toxiques dans le bassin des Grands Lacs. Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada continue à mesurer les concentrations de plus de 75 produits chimiques toxiques dans les œufs à 15 endroits différents dans le bassin. Au cours de ce laps de temps, on s'est efforcé de restaurer la qualité de l'eau des Grands Lacs, ce qui a résulté en une réduction de 90 % de certains produits chimiques. Ce programme de surveillance permanente est parmi les premiers à avoir permis de détecter les effets des substances qui causent des troubles endocriniens.

normes relatives aux dioxines et aux furannes, aux hydrocarbures de pétrole et aux produits du mercure plus tard en l'an 2000.

La **Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999** sert de fondement législatif pour la plupart des travaux de ce secteur d'activité. En outre, elle appuie les priorités du ministre en ce qui concerne les changements climatiques, la pureté de l'air et de l'eau et la nature. La Loi exige qu'un plus grand nombre de substances soient évaluées plus rapidement, elle établit des délais stricts pour le contrôle des substances toxiques et elle exige également la quasi-élimination des rejets de la plupart des substances toxiques dangereuses, celles qui sont persistantes et bioaccumulables. De nouveaux pouvoirs sont conférés aux agents de l'autorité et le ministre est maintenant autorisé à exiger des plans de prévention de la pollution. Les ressources supplémentaires prévues dans le budget 2000 renforceront la capacité d'Environnement Canada de réglementer les produits et les procédés de la biotechnologie, comme l'exige la Loi.

Environnement Canada continuera de renouveler son programme d'application de la Loi.

Le budget 2000 renforce la capacité d'Environnement Canada d'appliquer les lois relatives à l'environnement.

Environnement Canada continuera de renouveler son programme **d'application de la loi**. Le Ministère est en voie de réaliser actuellement 13 des 15 projets prévus selon le plan d'action pour l'application de la loi. Ces projets ont pour but de renforcer divers aspects du programme, comme les politiques opérationnelles, les instruments nécessaires au personnel chargé de l'application et un cadre de ressources humaines qui prévoit et prépare l'avenir du programme. Nous présenterons les nouvelles composantes du programme, comme les renseignements qu'il faut avoir à l'interne et dont peuvent aussi avoir besoin nos partenaires de l'application des lois, entre autres, une capacité pour le renseignement de sécurité. Le budget 2000 renforce la capacité d'Environnement Canada d'appliquer les lois environnementales par l'affectation d'une somme supplémentaire de 22 millions de dollars répartie sur trois ans; au cours des années subséquentes, il prévoit des crédits réguliers de 9 millions de dollars par année.

Il devient plus complexe de réagir aux **urgences environnementales** par suite de l'introduction de nouvelles substances et de nouveaux procédés industriels, par suite aussi de la croissance de la biotechnologie et de la possibilité d'un terrorisme environnemental. L'initiative de renouvellement, à établir au cours de l'exercice 2000-2001, déterminera les mesures que le programme doit prendre au cours des cinq prochaines années pour remplir ses obligations en vertu du plan national de secours pour les urgences environnementales. L'initiative de renouvellement évaluera aussi les changements nécessités par la partie VIII de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999*, qui prévoit un mandat législatif clair pour le programme.

L'évaluation et les phases initiales de l'assainissement des **lieux contaminés** des mares de goudron et des fours à coke de Sydney se poursuivront. Les mesures prévues consistent en l'évaluation des phases II et III des sites environnementaux, la démonstration des technologies de l'environnement, la démolition des structures des lieux et la construction d'un collecteur d'égout. Des études environnementales seront entreprises pour déterminer la nature et l'étendue des contaminants présents, de même que des études sanitaires pour comprendre les relations qui existent entre le taux de morbidité et les divers facteurs qui les causent, y compris les influences environnementales.

Pour appuyer les mesures à prendre au sujet de la pureté de l'air et de l'eau, Environnement Canada mènera des travaux de **recherche-développement**. Il évaluera, entre autres, l'à-propos des règlements sur les effluents des usines de pâtes et papiers aux termes de la *Loi sur les pêches*; il déterminera le niveau de la quantification des dioxines, des furannes, de

l'hexachlorobenzène et des biphényles polychlorés (nécessaire pour la quasi-élimination); il évaluera les répercussions des substances toxiques, dont celles qui perturbent le système endocrinien, sur les écosystèmes aquatiques; il favorisera l'établissement d'applications bénéfiques pour l'environnement de la biotechnologie; il fera progresser l'établissement et le déploiement des techniques et des pratiques pour la prévention et la réduction de la pollution.

Les **Régions** d'Environnement Canada appuieront l'exécution des priorités nationales dans le contexte des besoins régionaux. Par exemple, au sujet de l'eau pure, la région de l'Atlantique travaillera avec les provinces pour améliorer le traitement des effluents des eaux usées municipales; la région du Pacifique et du Yukon entreprendra des mesures correctrices pour rouvrir les régions commerciales d'élevage des coquillages dans le bassin de Géorgie, en association avec la province de la Colombie-Britannique et le ministère des Pêches et des Océans; la région du Québec dirigera la détermination d'options pour réduire les effets sur l'environnement des effluents des fabriques de textile.

Substances qui perturbent le système endocrinien en agriculture

La région de l'Atlantique et l'Institut national de recherche sur les eaux collaborent pour mener une étude dans le but d'évaluer les effets des produits chimiques qui perturbent le système endocrinien sur les écosystèmes d'eau douce en raison du ruissellement des pesticides dans les régions fortement agricoles. Ce projet triennal examinera les régions où l'on cultive la pomme de terre dans l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, car elles reçoivent un taux de pesticides plus élevé que la normale comparativement à d'autres récoltes. L'un des avantages potentiels de ce projet consistera à recommander l'utilisation de pesticides particuliers qui n'ont pas d'effets perturbateurs sur le système endocrinien dans l'environnement.

Pour plus de renseignements au sujet de ce secteur d'activité, consultez:

Le site web d'Environnement Canada sur les changements climatiques à l'adresse
<http://www.ec.gc.ca/climate/indexf.html>

Le smog au Canada à l'adresse
http://www.ec.gc.ca/smog/index_fre.htm

Les ressources en eau propre à l'adresse
http://www.ec.gc.ca/envpriorities/cleanwater_f.htm

Le Centre canadien d'information sur la prévention de la pollution à l'adresse
http://www3.ec.gc.ca/cppic/index_f.htm

Les normes pancanadiennes à l'adresse
http://www.mbnet.mb.ca/ccme/3e_priorities/3ea_harmonization/3ea2_cws/3ea2.html

Le rapport annuel sur la *Loi canadienne pour la protection de l'environnement* à l'adresse
<http://www.ec.gc.ca/cepa/francais/index.htm>

Le Programme de l'application de la loi environnementale à l'adresse
<http://www.ec.gc.ca/enforce/homepage/french/findex.htm>

Les urgences environnementales à l'adresse
<http://www2.ec.gc.ca/ee-ue/>

Le Groupe d'action conjoint – Les mares de goudron de Sydney / Bassin hydrographique du ruisseau Muggah à l'adresse
<http://www.muggah.org/>

3.3 SECTEUR D'ACTIVITÉ DES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Le but à long terme de ce secteur d'activité consiste à utiliser, ses données scientifiques météorologiques et hydrologiques pour le plus grand bénéfice des Canadiens.

La météo représente un élément important dans la vie quotidienne des Canadiens, parce que presque chaque Canadien entend au moins un bulletin météorologique par jour. Dans le secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales, Environnement Canada est responsable de la diffusion des avertissements et des prévisions météorologiques et environnementaux connexes du Canada. En outre, il assume l'importante responsabilité fédérale de surveiller la quantité des eaux en collaboration avec les provinces et les territoires. Par ce secteur d'activité, Environnement Canada représente le Canada dans le programme international de coopération pour surveiller et prédire les changements dans l'atmosphère de la planète. Le but à long terme de ce secteur d'activité est d'utiliser les données scientifiques météorologiques et hydrologiques pour le plus grand bénéfice des Canadiens en aidant à sauver des vies, à éviter les risques pour la

santé, à réduire les pertes de biens, à améliorer la productivité économique et à participer à l'élaboration de politiques environnementales et économiques optimales. Ce secteur d'activité contribue à réaliser la priorité du Ministre pour ce qui est de protéger les Canadiens et il contribue à réaliser ses priorités concernant les changements climatiques, la qualité de l'air et la pureté de l'eau.

Environnement Canada veut réaliser deux résultats à long terme par ce secteur d'activité :

- la réduction de l'impact des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie;
- l'adaptation aux changements quotidiens et à plus long terme dans l'atmosphère (météorologie, climat et stratosphère), dans l'hydrosphère (rivières, fleuves, lacs et océans) et dans la cryosphère (neige et glaces).

Avec de nombreux partenaires, il réalise ces deux résultats en diffusant des avertissements et des prévisions météorologiques sur les perturbations météorologiques extrêmes, sur l'état des rivières, des fleuves, des lacs et des glaces de mer, sur les niveaux des rayons ultraviolets, sur les renseignements et les prévisions ayant trait à la quantité des eaux, aux données relatives au niveau et au débit de l'eau, aux recherches et aux conseils scientifiques sur le climat, les sciences de l'atmosphère, la qualité de l'air et la quantité des eaux.

Fonctionnant 365 jours par année et 24 heures par jour avec des exigences de diffusion à court terme pour les prévisions et les renseignements météorologiques et environnementaux, le secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales est plus opérationnel que les autres secteurs d'activité du Ministère. Les grandes priorités consistent donc à s'orienter de façon à soutenir la diffusion d'avertissements météorologiques de qualité et de services consultatifs.

En reconnaissance de la nature unique de ce secteur d'activité et dans le cadre de son processus de renouvellement, l'organisation responsable de la diffusion des prévisions météorologiques et environnementales de ce secteur d'activité a changé d'identité et n'est plus le Programme de l'environnement atmosphérique, mais elle est devenue le Service météorologique du Canada d'Environnement Canada en décembre 1999.

Bien qu'Environnement Canada ait investi dans son infrastructure, dans ses ressources (ressources humaines et fonctionnement) et dans la collaboration avec ses clients et ses partenaires, il continue à subir d'énormes pressions dans tous ces secteurs. Il faudra prendre dès maintenant et dans les années qui viennent des décisions

Le Service météorologique du Canada d'Environnement Canada fonctionne 365 jours par année et 24 heures par jour pour diffuser au Canada les avertissements et les prévisions météorologiques.

importantes pour élaborer des stratégies de réaction à court terme et des solutions permanentes à long terme.

Dépenses nettes prévues

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000 *	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Résultats				
Réduire les effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.	248,3	173,3	168,7	163,7
Adaptation aux changements quotidiens et à plus long terme dans des conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.	64,3	59,7	60,4	59,3
Dépenses brutes prévues	312,6	233,0	229,1	223,0
Moins: Recettes disponibles	(61,7)	(63,8)	(66,8)	(63,7)
Dépenses nettes prévues	250,9	169,2	162,3	159,3

* Ce moment reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant.

La diminution des dépenses entre 1999-2000 et 2000-2001 est principalement attribuable à un versement unique en 1999-2000 d'une subvention à la Société de météorologie et d'océanographie (60 millions de dollars) et au financement des coûts attribuables au problème de l'an 2000 (15 millions de dollars).

La diminution des niveaux de ressources des années futures reflète le remboursement du prêt du Conseil du Trésor qui avait pour but de rendre les systèmes du Ministère conformes à l'an 2000.

RÉSULTAT À LONG TERME

- ✓ Réduction de l'impact des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.

Environnement Canada informe les Canadiens, principalement par les médias, des dangers imminents et à court terme au moyen d'avertissements, de prévisions et de renseignements météorologiques et environnementaux connexes. Environnement Canada poursuit son objectif qui est de faire en sorte que les Canadiens aient les connaissances voulues et le temps nécessaire pour réagir de façon à se protéger, à protéger leurs biens et leurs entreprises.

Chaque année, Environnement Canada diffuse environ 14 000 avertissements de conditions météorologiques qui peuvent avoir des conséquences graves, comme les orages violents, les tornades et autres perturbations environnementales apparentées. Il fournit aussi des données hydrologiques et météorologiques, administre des programmes d'éducation et de sensibilisation et offre un soutien technique directement aux citoyens, aux clients et aux partenaires du Canada et il mène des travaux de recherche-développement qui servent de fondement à ces produits.

Chaque année, Environnement Canada diffuse environ 14 000 avertissements de conditions météorologiques qui peuvent avoir des conséquences graves.

L'an dernier, outre ses rôles permanents mentionnés ci-dessus, Environnement Canada a réagi à divers événements, dont l'accident nucléaire du Japon. Au moyen de son modèle de transport à longue distance et de dispersion, et de données atmosphériques mondiales provenant d'autres gouvernements nationaux, Environnement Canada a pu démontrer qu'aucune matière radioactive n'allait atteindre dans l'immédiat le territoire canadien. Environnement Canada a fourni un soutien météorologique, par la préparation de prévisions quotidiennes à l'équipe de secours en cas de catastrophe du ministère de la Défense nationale en Turquie et il a appuyé les Forces canadiennes en Bosnie et au Kosovo.

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada fera porter ses efforts en particulier sur la réduction de l'impact des dangers météorologiques et connexes par les moyens suivants :

- en assurant un service durable de prévisions météorologiques et environnementales et une base scientifique pour le Canada;
- en améliorant l'efficacité de ses avertissements de risques météorologiques et environnementaux graves.

Environnement Canada fait face à plusieurs défis pour assurer **un service durable de prévisions météorologiques et environnementales pour le Canada**. Environnement Canada est le principal employeur de météorologues et de physiciens de l'atmosphère au Canada. Le faible recrutement des 10 dernières années a incité les universités à faire marche arrière dans leurs programmes de ces disciplines comme dans le cas des sciences hydrométriques. Si l'on tient compte aussi de la concurrence qui se fait pour l'embauche de ces travailleurs qualifiés, il est difficile d'assurer un bon recrutement et de retenir les travailleurs qualifiés pour répondre aux besoins essentiels d'Environnement Canada dans le très court terme comme dans le long terme. Pour

Service des glaces

En vertu d'une initiative triennale financée par le Programme de recherche et de sauvetage, le Service canadien des glaces du SMC étudie la possibilité de diffuser des avertissements aux communautés du Nord si la glace de rive vient à céder. Comme cette étude en est encore à peine dans sa première année d'activité, l'équipe chargée de l'étude a déterminé que la glace de rive dans le bras de l'Amirauté à l'extrémité nord de l'île de Baffin devenait rapidement plus mince durant la première semaine de juillet. L'équipe de l'étude a transmis l'information à l'Association des chasseurs et des piégeurs, dans la baie de l'Arctique, qui en a averti un groupe de chasseurs qui campaient sur la glace. Le lendemain, un grand morceau de glace s'est détaché juste à l'endroit où les chasseurs avaient été la veille et qui dérivait dans les eaux libres du détroit de Lancaster. Ce « non-incident » a peut-être sauvé la vie de plusieurs chasseurs et a épargné à l'équipe de recherche et de sauvetage une opération très coûteuse.

*Environnement
Canada est le
principal
employeur au
Canada de
météorologues et
de physiciens de
l'atmosphère.*

relever ces défis, Environnement Canada s'assurera d'un effectif durable en sciences et en technologie en dressant son plan stratégique de 15 ans et en opérant les réformes nécessaires dans son personnel et dans ses plans de succession en 2000-2001. Il travaillera avec les universités et les collèges pour veiller à ce que de bons programmes d'éducation soient offerts.

La réussite du programme de prévisions et d'avertissements météorologiques du Canada dépend essentiellement de l'infrastructure de surveillance et de prévisions très étendue partout au Canada. Les systèmes qui constituent cette infrastructure vont d'un réseau de milliers de sites individuels de surveillance pour les conditions météorologiques, l'eau, le climat, la qualité de l'air et les ondes océaniques, à des réseaux de radars météorologiques, des systèmes de détection de la foudre, des stations réceptrices par satellite et d'un aéronef de reconnaissance des glaces. Comme nous faisons partie de la communauté mondiale de la surveillance, il est important de pouvoir compter sur des instruments de surveillance qui soient conformes aux normes internationales. En raison de l'avancement rapide de la technologie, les instruments perdent rapidement de leur utilité et deviennent vite périmés. Dans bien des cas, la vie utile du matériel n'est que de cinq à sept ans.

Environnement Canada administrera et maintiendra cette infrastructure physique nationale en adoptant une stratégie du cycle de vie et de gestion intégrée pour les systèmes de surveillance d'ici 2001-2002; il installera, dans le cadre de son projet national de radars, cinq radars Doppler en 2000-2001; il acquerra, pour 2001-2002, une capacité moderne de télédétection des glaces de mer, ainsi qu'un réseau modernisé et automatisé de la quantité des eaux pour 2003-2004; il remplacera son matériel à base de mercure par d'autres technologies pour 2003-2004.

Pour que le service de prévisions météorologiques et environnementales soit axé sur les citoyens, Environnement Canada publiera des normes de service pour le délai d'avertissement et il entreprendra la publication de rapports annuels de rendement par rapport à ces normes en 2001-2002.

De façon à réduire la répercussions sur les Canadiens et sur leurs entreprises, Environnement Canada **améliorera l'exactitude et l'efficacité de ses avertissements de graves risques météorologiques et environnementaux**. D'ici 2003-2004, il mettra sur pied un système national d'avertissements par câblodistribution et il donnera un nouvel essor à son programme de recherches sur les conditions météorologiques extrêmes, afin d'améliorer sa compréhension des graves intempéries, et aussi sa capacité de prédiction.

Environnement Canada continuera de **travailler avec ses principaux partenaires, clients et intervenants** pour assurer la sécurité des Canadiens. À cette fin, en 2000-2001, Environnement Canada s'efforcera de renouveler ses contrats et ses partenariats avec le ministère de la Défense nationale et NAVCanada, il travaillera en vue d'établir une entente globale avec le ministère des Pêches et des Océans pour la prestation de services de météorologie marine. En 2001-2002, il renouvellera ses partenariats et ses ententes avec les provinces et les territoires, pour le programme des eaux, qui soutient, entre autres, les prévisions des inondations provinciales.

À l'échelle régionale, Environnement Canada réagit aux conditions qui sont uniques en leur genre dans les diverses régions du pays. Par exemple, le Canada atlantique est situé au confluent de plusieurs grands courants aériens et au carrefour des tempêtes, ce qui rend très variables les conditions météorologiques. Si l'on ajoute à cela les travaux pétroliers et gaziers en mer et la lourde circulation des bateaux-citernes, cela met la région au risque de déversements catastrophiques d'hydrocarbures au large des côtes. En guise de réaction, la région de l'Atlantique d'Environnement Canada s'efforcera d'améliorer sa capacité d'avertissement en météorologie marine.

Programme de préparation aux avertissements pour les météorologues

Pour relever le défi de préparer le public à réagir comme il faut aux graves intempéries de l'été et de l'hiver, le Centre de prédiction des tempêtes des Prairies, situé à Winnipeg, avec des employés à Calgary, à Edmonton et à Saskatoon, a inauguré le Programme de préparation aux avertissements pour les météorologues au printemps 1998. Ce programme avait pour but de renforcer les relations avec la presse, avec les agents de gestion des urgences, avec le secteur de l'éducation et avec la population. Chaque année, des campagnes et des activités de sensibilisation du public sont prévues au cours des semaines de sensibilisation aux graves intempéries l'été et l'hiver.

RÉSULTAT À LONG TERME

- ✓ **Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.**

Environnement Canada diffuse environ 500 000 prévisions météorologiques publiques, 200 000 prévisions météorologiques marines et 400 000 prévisions aéronautiques chaque année.

Environnement Canada diffuse environ 500 000 prévisions météorologiques publiques, 200 000 prévisions météorologiques marines et 400 000 prévisions aéronautiques chaque année. Il donne des renseignements sur la quantité des eaux dans nos rivières, nos fleuves, nos lacs et nos océans, de façon à nous permettre de surveiller certaines conditions, comme le changement du niveau de l'eau dans les Grands Lacs. Il diffuse des renseignements sur les glaces et la neige qui sont utilisés pour la navigation. Ce genre de renseignements est essentiel aux Canadiens et à leurs gouvernements pour comprendre que ces changements nous rendent vulnérables tout en nous ouvrant des perspectives, et cela nous permet de prendre des décisions éclairées sur la façon de s'adapter à ces changements.

Comme il existe des liens étroits entre les questions atmosphériques et les questions environnementales de la planète, ce secteur d'activité nous permet de mieux connaître et comprendre la situation de sorte que nos politiques environnementales s'appuient sur de bonnes données scientifiques.

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada portera ses efforts sur les domaines suivants :

- il veillera à ce que le Canada ait la capacité de prévisions environnementales et de recherches scientifiques nécessaire pour produire de bonnes politiques en matière d'environnement;
- il créera une capacité de prévisions environnementales pour que les Canadiens aient des instruments modernes, axés sur le client, pour des décisions intégrées.

Environnement Canada a des modèles climatiques ultramodernes qui servent à projeter les changements climatiques dans le XXI^e siècle.

Environnement Canada veillera à ce que le Canada ait une **capacité de prévisions environnementales et de recherches scientifiques pour produire de bonnes politiques en matière d'environnement** et qui assure un équilibre entre les besoins sociaux et économiques du Canada et ses besoins environnementaux. À cette fin, Environnement Canada améliorera ses prédictions saisonnières et à court terme, et améliorera sa capacité relative aux sciences, aux répercussions et à l'adaptation dans les domaines prioritaires, comme les changements climatiques. Par exemple, Environnement Canada assurera une contribution scientifique et un leadership pour le troisième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental

d'experts sur l'évolution du climat qui servira aux décideurs dans les négociations internationales. Environnement Canada continuera de faire fonctionner des modèles climatiques ultramodernes qui seront utilisés pour projeter les changements climatiques dans le XXI^e siècle en simulant dans le détail les conditions météorologiques et climatiques de la planète. Environnement Canada diffuse largement cette information parmi les décideurs et les chercheurs sur les répercussions des changements climatiques. Environnement Canada aura, d'ici 2000-2001, une meilleure capacité permettant de mieux comprendre la variabilité et les tendances du climat canadien, dont les pointes extrêmes de précipitation, du vent et des températures, et il prédira les changements dans les conditions probables des extrêmes climatiques. Environnement Canada publiera, d'ici 2001-2002, des scénarios régionaux des changements climatiques.

À l'échelle régionale, la capacité de prévisions environnementales d'Environnement Canada peut aussi s'appliquer à des écosystèmes particuliers. Par exemple, dans la région du Québec, l'établissement de modèles de climats régionaux permet une évaluation quantitative des effets d'une augmentation des concentrations de gaz à effet de serre sur l'écosystème du Saint-Laurent.

Environnement Canada **bâtera une capacité de prévisions environnementales au Ministère afin que les Canadiens aient des instruments modernes axés sur le client pour prendre des décisions intégrées.** Les prédictions environnementales sur l'état de l'environnement dans des situations variées peuvent servir à d'autres intervenants pour déterminer les répercussions du niveau et du débit de l'eau sur les écosystèmes, ou les répercussions du réchauffement de la planète sur les habitats naturels. Environnement Canada diversifiera aussi ses applications à la santé humaine par divers produits, comme les données sur l'état des routes et les prévisions du facteur de refroidissement éolien, et à la prospérité économique par la mise au point de certains produits, comme les prévisions adaptées à l'agriculture ou les prévisions aéronautiques.

Environnement Canada mettra au point des produits spécialisés pour le secteur des médias et des transports, d'ici 2001-2002. Par exemple, à l'appui du programme sur l'état des routes, Environnement Canada élaborera et appliquera, d'ici 2000-2001, un modèle d'équilibre thermique qui permettra aux équipes de la voirie

La station météorologique de Winnipeg

Une station météorologique automatisée, doublée d'une exposition d'interprétation, a été inaugurée le 5 novembre 1999 à The Forks, un lieu historique populaire dans le centre-ville de Winnipeg. La nouvelle station météorologique The Forks multipliera l'information météorologique qui a toujours été recueillie à l'aéroport international de Winnipeg. Cela donnera aussi à ses 5 à 7 millions de visiteurs annuels à The Forks l'occasion tout à fait particulière d'observer de première main le matériel qui sert à recueillir les données météorologiques au Canada et dans le monde. La station météorologique de The Forks vient s'ajouter à un réseau de plus de 160 stations similaires dans les Prairies et elle enregistra la température, l'humidité, les précipitations, la vitesse du vent et la direction du vent. Ces données seront automatiquement transmises aux centres de prévisions d'Environnement Canada et à d'autres centres météorologiques dans le monde, et elles serviront aux prévisions météorologiques et environnementales.

de répandre du sel sur les routes d'une manière plus efficace et plus efficace.

Pour que l'accent soit mis sur le client et que le service soit amélioré, Environnement Canada élaborera, d'ici 2001-2002, une stratégie de plaintes concernant le service météorologique public, qui permettra au public de formuler ses commentaires ou ses préoccupations.

Pour plus de renseignements au sujet de ce secteur d'activité, consultez:

Le Service météorologique du Canada à l'adresse
<http://www.tor.ec.gc.ca>

Les Prévisions météorologiques à l'adresse
<http://weather.ec.gc.ca>

Le Service canadien des glaces à l'adresse
<http://www.cis.ec.gc.ca>

3.4 GESTION, ADMINISTRATION ET POLITIQUES

Dans le secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques, EC prépare le programme intégré du Ministère pour la gestion et les politiques.

Le secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques d'Environnement Canada prépare le programme intégré du Ministère pour la gestion et les politiques, notamment son programme stratégique à moyen et à long terme, ses qualités de chef, ses partenariats et ses moyens novateurs pour informer et engager les citoyens et pour fournir des services de soutien efficaces et novateurs.

Dans le secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques, Environnement Canada cherche à atteindre deux résultats à long terme :

- l'établissement de priorités et de plans de politiques stratégiques et intégrés;
- une organisation bien rodée, appuyée par des services efficaces et novateurs.

Dépenses nettes prévues

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000 *	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Résultats				
Priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés.	48,4	41,5	42,6	42,6
Une organisation bien rodée, appuyée par des services efficaces et novateurs.	52,9	66,7	56,8	56,9
Dépenses brutes prévues	101,3	108,2	99,4	99,5
Moins: Recettes disponibles	(0,5)	(0,5)	(0,5)	(0,5)
Dépenses nettes prévues	100,8	107,7	98,9	99,0

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant.

L'augmentation est principalement attribuable à l'obtention de financement en 2000-2001 pour l'assainissement environnemental d'une propriété à bail.

RÉSULTAT À LONG TERME

✓ **Priorités et plans stratégiques et intégrés en matière de politiques.**

Pour être efficace, le programme d'orientation stratégique d'Environnement Canada doit transcender les pressions politiques à court terme, satisfaire aux besoins à long terme des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux (au pays et à l'étranger), être communiqué aux intervenants et au public, et obtenir leur appui.

Au cours de l'année écoulée, Environnement Canada a fait des progrès notables pour ce qui est de l'avancement du programme d'orientation stratégique sur le développement durable, grâce au renforcement de ses partenariats, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement, grâce aussi aux efforts soutenus pour y faire participer les collectivités locales. Le Ministère a facilité le réseautage parmi les groupes communautaires, par certaines initiatives, comme les Éco-collectivités du Millénaire, en leur fournissant des instruments, un accès à l'expertise et des ressources. Environnement Canada a aussi réussi à intégrer la gestion de l'environnement à des ententes-cadres particulières pour ce qui est des traités et de l'autonomie gouvernementale en Colombie-

Les Éco-collectivités du Millénaire aident les collectivités à fixer et à obtenir des résultats sur le plan de l'environnement.

Britannique, au Nunavut, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Labrador.

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada concentrera ses efforts sur l'établissement de priorités et de plans stratégiques et intégrés en matière de politiques, notamment :

- en facilitant l'élaboration de politiques intégrées, éclairées et préventives, largement appuyées par ses partenaires;
- en renforçant les liens avec les citoyens, d'un océan à l'autre.

Environnement Canada élaborera un plan d'action pour la communication des connaissances aux Canadiens.

Les Canadiens associent l'environnement à d'autres facteurs importants qui déterminent la qualité de vie, et la préservation de la santé de l'environnement continue d'être une valeur importante pour eux. Dans le discours du Trône d'octobre 1999, le gouvernement s'est engagé à présenter **des rapports réguliers sur les progrès réalisés pour répondre aux grandes préoccupations environnementales des Canadiens et des Canadiennes**. Avec ses partenaires, Environnement Canada élaborera un plan d'action pour 2000-2001 qui comprendra des résultats escomptés et un cadre commun pour la communication des connaissances aux Canadiens. Le budget 2000 accorde une somme de 9 millions de dollars au cours des trois prochaines années à Environnement Canada et à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie en collaboration avec Statistique Canada pour qu'ils travaillent à l'établissement d'indicateurs de l'environnement et de développement durable.

Environnement Canada jouera un rôle de chef de file dans l'établissement d'un programme pangouvernemental de recherche sur les politiques au sujet du développement durable.

Avec le développement durable pour cadre, Environnement Canada s'efforcera d'apporter le leadership et l'influence nécessaires dans l'ensemble du gouvernement. Il s'inspirera des succès obtenus au cours de l'année écoulée en haussant le profil du développement durable aux niveaux supérieurs du gouvernement et en améliorant la coordination et la collaboration du Ministère pour les recherches à moyen et à long terme et pour la planification du développement durable. Environnement Canada préconisera de mettre davantage l'accent sur le développement durable dans la prise de décisions et il étudiera les mécanismes qui pourraient aider le gouvernement à respecter cet engagement. La rédaction de la deuxième stratégie de développement durable d'Environnement Canada lui donnera l'occasion de sonder l'opinion des Canadiens sur les questions où Environnement Canada devrait concentrer ses efforts au cours de la période 2001-2004; il pourra aussi collaborer avec d'autres ministères pour ouvrir le dialogue sur les questions qui favoriseraient le plus la coordination fédérale. En 2000-2001, Environnement Canada jouera un rôle de chef de file dans l'établissement d'un programme pangouvernemental de recherche sur les politiques de développement durable, et en association avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et d'autres ministères, il élaborera une stratégie pangouvernementale pour faire progresser le programme de l'environnement et du développement

durable dans les enceintes internationales. Il s'efforcera d'améliorer la capacité autochtone de développement durable et continuera à promouvoir et à faciliter l'intégration du programme autochtone dans chacun des secteurs d'activité. Il cherchera à améliorer la façon dont le Ministère incorpore les connaissances et les perspectives des peuples autochtones dans ses décisions, mais cela nécessitera une étroite collaboration avec ces derniers.

Les Canadiens veulent une information claire, transparente, fiable et pertinente pour prendre des décisions éclairées et opportunes sur les questions environnementales. Pour bien **axer ses activités sur les citoyens**, le Ministère doit élaborer sa vision de l'engagement des citoyens et de la prestation de services axés sur le client et examiner les effets qu'a la technologie de l'information sur la capacité des citoyens de prendre des décisions éclairées. En particulier, le Ministère transformera la recherche et l'analyse scientifiques en produits d'information publique à grande diffusion et faciles à comprendre, et continuera d'améliorer les instruments de sensibilisation du public et les programmes de soutien qui donnent aux Canadiens des possibilités concrètes et réalisables de devenir de meilleurs écocitoyens.

Environnement Canada transformera la recherche et l'analyse scientifiques en produits d'information publique à grande diffusion et faciles à comprendre.

La préparation des Canadiens à l'adoption d'une technologie de l'information rehausse leurs attentes quant à la rapidité et au niveau de services qui leur sont offerts par les gouvernements. Environnement Canada s'assurera que la participation des Canadiens et leurs besoins d'information demeurent au cœur des activités d'exécution des programmes du Ministère. Plus particulièrement, le Ministère préparera un plan complet de gestion de l'information / technologie de l'information, d'ici la fin de 2000.

Environnement Canada s'assurera que la participation des Canadiens et leurs besoins d'information demeurent au cœur des activités d'exécution du programme du Ministère.

Tandis que les **Régions** participent activement au soutien des programmes nationaux, elles doivent aussi réagir à des situations locales uniques. Ainsi, pour le soutien des initiatives mentionnées ci-dessus, la région du Québec mettra l'accent sur la communication des résultats scientifiques (souvent publiés seulement en anglais) à la clientèle francophone; la région des Prairies et du Nord élaborera et mettra en œuvre une stratégie régionale pour les collectivités durables. La région de l'Ontario établira un programme pilote de localités durables. De même, la région de l'Atlantique continuera à mettre à contribution les partenaires fédéraux et provinciaux dans les initiatives des localités durables dans les régions d'Annapolis et de Bras d'Or en Nouvelle-Écosse. Par leur participation aux travaux de conseils fédéraux, les bureaux régionaux d'Environnement Canada travaillent aussi à l'établissement des politiques et à la gestion des questions

Partenariats communautaires

Le projet de partenariats communautaires est une entente de partenariats multiples entre des collectivités du Nord du Manitoba - South Indian Lake, Lynn Lake, Leaf Rapids et d'autres. Le but premier est de définir une démarche régionale favorisant le développement durable pour des collectivités rurales et urbaines du Nord participantes en utilisant les ressources de GI/TI fédérales et provinciales aux fins de leur planification locale et régionale.

horizontales, comme les changements climatiques, l'écologisation et les localités durables.

RÉSULTAT À LONG TERME

- ✓ **Une organisation bien rodée, appuyée par des services efficaces et novateurs.**

Faire en sorte que le Ministère dispose de la capacité nécessaire pour réaliser ses résultats sur le plan de l'environnement signifie fournir les cadres, les principes et les systèmes afin d'orienter de bonnes décisions administratives, et établir un bon milieu de travail et un effectif productif. L'année dernière, une des grandes réalisations d'Environnement Canada a été la mise en œuvre d'un cadre de gestion qui définit clairement les responsabilités, renforce la capacité de répartir les ressources stratégiquement en fonction des priorités et du rendement, et qui intègre les questions de gestion des ressources humaines dans le processus de la planification d'affaires.

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada concentrera ses efforts sur le maintien d'une organisation bien rodée :

- en renforçant le cadre de gestion;
- en continuant à accroître les compétences et la diversité de l'effectif.

Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur

En tant que ministère pilote participant à l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur, Environnement Canada accorde une attention accrue à la planification et à l'établissement de rapports axés sur les résultats, associés à l'information financière et non financière nécessaire pour améliorer nos processus de prise de décisions et d'établissement de priorités. La région de l'Atlantique entreprendra un projet pilote en vue de faire progresser ce dossier.

Le défi d'Environnement Canada sur le plan de la gestion est de fonctionner comme une entité intégrée disposant d'un programme d'orientation stratégique. Le Ministère doit disposer d'une assise solide quant à la façon d'organiser son travail et de gérer ses employés. Le cadre de gestion d'Environnement Canada englobe les principes de la fonction de contrôleur moderne et le Ministère a été choisi pour faire partie des onze ministères pilotes participant à l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur à l'échelle du gouvernement. Dans le cadre de cette initiative, Environnement Canada dirigera un projet visant à améliorer la prise de décisions et l'établissement de priorités, basé sur l'intégration de l'information financière, ainsi que des données sur le rendement et les ressources humaines. Ce projet est un des éléments de la stratégie visant à continuer de **renforcer le cadre de gestion** et la date d'achèvement prévue de la première étape de ce projet est décembre 2000. Pour améliorer l'accessibilité,

la qualité, l'utilité et l'opportunité de l'information de gestion, le Ministère complétera la mise en œuvre de la stratégie d'information financière, y compris la réorientation vers la comptabilité d'engagement généralisée, d'ici avril 2001. En 2000-2001, Environnement Canada établira un cadre pour l'identification et l'évaluation des risques et, avec l'introduction de nouveaux systèmes intégrés des finances et du matériel commencera à mettre à exécution les recommandations d'un projet de restructuration des opérations d'affaires internes.

Les valeurs et l'éthique sont aussi des composantes clés de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur. Il est nécessaire de clarifier et de renforcer les principes et les valeurs éthiques dans tout le Ministère. Le personnel doit avoir une perspective et une compréhension communes des valeurs et de l'éthique du Ministère, tandis qu'évoluent les méthodes de travail du gouvernement et que sont établies de nouvelles relations avec le public et les intervenants.

Pour que les pratiques des ressources humaines soient dynamiques et intégrées, comme fonction de gestion stratégique, Environnement Canada a entériné et établi son processus de planification qui repose sur le cadre d'une bonne gestion des ressources humaines. Ce cadre met l'accent sur le leadership, les valeurs, la productivité, un environnement habilitant et un effectif durable. En 2000-2001, la planification détaillée des ressources humaines se fera à l'intérieur du secteur d'activité.

Des plans d'action concrets seront établis et mis en œuvre pour donner suite aux préoccupations exprimées dans le **sondage réalisé auprès des fonctionnaires**. La question la plus critique à laquelle le Ministère doit faire face, c'est la gestion d'une charge de travail toujours plus grande. Par ailleurs, les communications ont été mentionnées par les employés comme posant un problème, car ils constatent le manque de messages uniformes, opportuns et cohérents dans tout le Ministère. Dans le contexte de ces préoccupations, le Ministère a déterminé que les principales questions prioritaires seront la charge de travail, les communications, le perfectionnement professionnel, les valeurs et l'éthique. La question des langues officielles constitue un autre défi de taille pour le Ministère. Ces problèmes seront étudiés dans le plan d'action du Ministère.

Renforcer la **gestion efficace de la main-d'œuvre** continuera d'être un élément important. Il est nécessaire d'établir une capacité de gestion de façon à ce que le Ministère puisse faire preuve du leadership voulu à l'avenir. Pendant l'année qui vient, le Ministère continuera à mettre en œuvre une stratégie de gestion axée sur les compétences pour l'apprentissage et le perfectionnement et il appliquera la Norme générale de classification. En vue d'améliorer sa capacité de tenir compte des problèmes cruciaux de ressources humaines, Environnement Canada élaborera des stratégies

Les valeurs et l'éthique sont des composantes clés de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur à Environnement Canada.

Des plans d'action concrets seront établis et mis en œuvre pour donner suite aux préoccupations exprimées dans le sondage réalisé auprès des fonctionnaires.

innovatrices de recrutement, de perfectionnement et de maintien de l'effectif, et des stratégies d'apprentissage qui amélioreront les compétences actuelles du personnel existant, d'ici la fin de 2000.

Tandis que les **Régions** participent activement au soutien des programmes nationaux, elles doivent aussi réagir à des situations locales uniques. Ainsi, pour le soutien des initiatives mentionnées ci-dessus, la région du Pacifique et du Yukon intègre l'exécution de son plan de gestion de l'environnement dans les plans d'affaires régionaux (conformément aux principes de modernisation de la fonction de contrôleur), améliorant ainsi la crédibilité de son leadership auprès de ses employés et de ses partenaires dans la durabilité des écosystèmes. La région du Québec mettra en œuvre un système de gestion et de surveillance du rendement afin de renforcer la capacité de gestion de la troisième phase du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000.

Pour plus de renseignements au sujet de ce secteur d'activité, consultez:

La modernisation de la fonction de contrôleur à l'adresse
http://www.tbs-sct.gc.ca/CMO_MFC/contenu.htm

La Stratégie d'information financière à l'adresse
http://www.tbs-sct.gc.ca/fis_sif/FIS-SIF_f.html

Le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux à l'adresse
<http://www.survey-sondage.gc.ca/menu-f.html>

Les Éco-collectivités du Millénaire à l'adresse
<http://www.ec.gc.ca/eco>

3.5 MESURE DU RENDEMENT

Environnement Canada a précisé plusieurs objectifs mesurables à atteindre au cours de la période de planification et par rapport aux indicateurs à long terme de l'amélioration de l'environnement ou des changements sociaux. Ces objectifs et ces indicateurs sont présentés dans le tableau 3.1.

En reconnaissance des exigences des Canadiens qui veulent qu'on rende mieux compte des dépenses des fonds publics, des résultats obtenus et de la qualité des services offerts, Environnement Canada s'active à améliorer sa stratégie actuelle de mesure du rendement pour établir de meilleurs indicateurs et de meilleurs objectifs dans tous ses secteurs d'activité. Pour ce qui est des indicateurs et des objectifs qui ont été modifiés depuis le dernier rapport sur les plans et les priorités, la raison du changement est indiquée au tableau 3.1.

Une description détaillée des objectifs, des indicateurs et des principaux engagements par rapport aux buts de la stratégie de développement durable d'Environnement Canada se trouve à la section 4.2.

Tableau 3.1 Mesure du rendement

Secteur d'activité de la nature

✓ Conservation de la diversité biologique.

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
Stabiliser ou accroître les populations d'espèces d'oiseaux migrateurs en péril ou menacées.	Stabiliser ou augmenter, d'ici l'an 2005, les populations de 10 espèces d'oiseaux migrateurs désignées actuellement comme étant en péril ou menacées.	
Niveaux de population des espèces ciblées d'oiseaux migrateurs et d'autres espèces fauniques qui sont de compétence fédérale.	D'ici l'an 2001, les populations hivernantes de canards pilets augmenteront de 100 % et les populations de canards malards, de cygnes trompettes, de cygnes siffleurs et de canards noirs seront stabilisées. Administrer et protéger l'ours blanc par voie législative d'ici 2001.	
Conserver des aires d'habitat faunique par une protection directe d'Environnement Canada et par des partenariats et des influences du Ministère.	Protéger un million d'hectares d'habitats, d'ici 2002, en vertu du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. Protéger, d'ici l'an 2000, une superficie supplémentaire de 6% par Environnement Canada pour la faune. Réduire de 75 % dans le Canada atlantique, d'ici 2004, les incidences de pollution chronique des mers par le pétrole et qui nuisent aux oiseaux de mer.	
Indicateurs de conservation de la biodiversité au Canada et dans le monde (en préparation).	Mettre en place au sujet de la biodiversité, d'ici 2001, la planification, l'établissement de rapports, la mesure du rendement et l'infrastructure de l'information.	

✓ Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
Mesure des répercussions de la science sur les politiques, les programmes et les clients (en préparation).	<p>Améliorer, d'ici 2002, les connaissances sur les répercussions de certains agresseurs particuliers (p. ex., les méthodes d'utilisation des terres, les changements atmosphériques et la pollution atmosphérique, les effets cumulatifs des agresseurs).</p> <p>Fournir, d'ici 2002, des connaissances scientifiques et des instruments scientifiques pour la prise de mesures de gestion de façon à réduire les répercussions humaines sur la santé des écosystèmes *.</p> <p>Soutenir la capacité scientifique et technologique conformément à la politique fédérale des sciences et de la technologie.</p>	

✓ Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
En préparation	<p>Établir un accord national pour les prélèvements massifs d'eau (même aux fins de l'exportation) d'ici 2001.</p> <p>Un programme canadien sur l'écosystème du bassin des Grands Lacs en l'an 2000.</p> <p>Établir, d'ici 2001, des priorités et des plans d'action pour assurer la durabilité des communautés et des écosystèmes du Nord (dont les répercussions sur les écosystèmes des changements atmosphériques et des grands réaménagements dans le Nord).</p>	

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
	Établir, d'ici l'an 2000, les priorités pour le nord du Labrador et le Nouveau-Québec, déterminées par les partenaires dans l'Initiative de l'écosystème du Nord.	

Secteur d'activité pour un environnement sain

✓ Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
Émissions canadiennes de gaz à effet de serre.	Réduire les émissions totales de gaz à effet de serre à 6 % sous les niveaux de 1990 entre 2008 et 2012, comme le prévoit le Protocole de Kyoto lorsqu'il sera ratifié.	
Les cas de mortalité, les hospitalisations et les crises d'asthme dus à la pollution atmosphérique.	Les réduire de 25 % par rapport aux niveaux de 1990, d'ici 2005, et de 50 %, d'ici 2010.	<ul style="list-style-type: none"> • L'indicateur est élargi par rapport au RPP de l'an dernier pour englober les cas de mortalité et les crises d'asthme. • L'énoncé de l'objectif a été modifié par rapport au RPP de l'an dernier pour y incorporer un objectif provisoire.
Émissions canadiennes de dioxyde de soufre et d'oxydes d'azote.	Réduire de 3,2 millions de tonnes par année la limite nationale permanente des émissions de dioxyde de soufre (d'abord atteinte en 1993).	<ul style="list-style-type: none"> • D'autres objectifs et d'autres échéances pour de nouvelles réductions des émissions de dioxyde de soufre seront soumis aux ministres fédéral et provinciaux de l'Environnement, d'ici la fin de l'an 2000.
Consommation et production au pays de substances appauvrissant la couche d'ozone.	Réduire de 35 % la consommation de HCFC, d'ici l'an 2004 (année de référence 1996) et réduire de 50 % la production et la consommation de bromure de méthyle, d'ici l'an 2001 (année de référence 1991).	

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
Conformité aux règlements.	Se conformer dans une proportion de 90 % au règlement sur le soufre dans l'essence dans les cinq ans qui suivront son entrée en vigueur.	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel objectif.

✓ Compréhension et prévention ou réduction des menaces à la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances à risques.

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
Répartition par catégorie des substances figurant sur la Liste intérieure des substances selon leur toxicité inhérente, leur persistance et leur bioaccumulation.	Répartir par catégorie, d'ici l'an 2006, les quelques 23 000 substances (conjointement avec Santé Canada).	<ul style="list-style-type: none"> • La description de l'objectif et de l'indicateur a été révisée pour tenir compte de la responsabilisation d'EC. • La date de l'objectif sera précisée après la sanction royale de la LCPE de 1999.
Évaluation des substances nouvelles pour lesquelles des déclarations ont été faites.	Toutes les substances déclarées ont été évaluées ainsi que les conditions établis ou d'autres contrôles dans les délais réglementaires pour toutes les substances qu'on croit être toxiques (environ 950 évaluations par année).	<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'indicateur et l'objectif, l'énoncé est simplifié par rapport au RPP de l'an dernier.
Rejets nationaux des substances toxiques pour lesquelles Environnement Canada a établi des mesures de contrôle.	Des mesures de gestion du risque seront proposées en l'an 2002 pour toutes les substances figurant sur la deuxième Liste des substances d'intérêt prioritaire déclarées toxiques, et elles seront finalisées en 2004.	<ul style="list-style-type: none"> • Le nouvel objectif est fondé sur les exigences de la LCPE de 1999.
Établissement de normes pancanadiennes.	Présenter, pour la fin de l'an 2000, aux ministres fédéral et provinciaux de l'Environnement des normes pancanadiennes pour le mercure, le benzène, les hydrocarbures de pétrole, les dioxines et les furannes.	<ul style="list-style-type: none"> • La date de l'objectif a été clarifiée.

Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales

✓ Réduction les effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
Effectif des sciences et de la technologie.	Accroître, d'ici 2002-2003, le nombre d'employés affectés aux sciences et à la technologie dans la tranche d'âge des 20-35 ans.	<ul style="list-style-type: none"> Nouvel objectif.
État des systèmes de surveillance.	Moderniser, d'ici 2002-2003, 10 % des réseaux et des systèmes.	<ul style="list-style-type: none"> Objectif réduit. Remplace l'indicateur et l'objectif ayant trait aux systèmes de surveillance indiqués dans le RPP de l'an dernier.
État des systèmes de surveillance.	Terminer, d'ici 2003-2004, l'installation du Projet national de radars.	<ul style="list-style-type: none"> Présentement à l'étude en raison des contraintes relatives aux ressources.
Satisfaction du client pour les services d'avertissements et de prévisions (soit la qualité, l'utilité, l'opportunité et l'accessibilité).	Maintenir les normes de service, d'ici 2001-2002, dans la Charte de la météorologie publique.*	<ul style="list-style-type: none"> Nouvel indicateur et objectif réduit. Remplace les trois indicateurs et objectifs relatifs aux normes et aux taux de satisfaction pour le service des avertissements de graves intempéries, précisés dans le RPP de l'an dernier.
Pourcentage des lieux hydrométriques opérationnels du gouvernement fédéral qui ont été assainis.	Dépolluer, d'ici 2002-2003, 25 % des lieux actuels de surveillance du gouvernement fédéral et que l'on sait être contaminés.	<ul style="list-style-type: none"> Nouvel objectif.

✓ Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
Satisfaction du public et du gouvernement pour les produits et les services (y compris l'exactitude, l'utilité et l'accessibilité).	Mettre en œuvre, en 2001-2002, une stratégie pour les plaintes par rapport au service de météorologie publique qui soit cohérente à l'échelle nationale.	<ul style="list-style-type: none"> Objectif réduit. Remplace les trois objectifs indiqués dans le RPP de l'an dernier pour cet indicateur.

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
	Rendre accessible sur Internet, pour 2001-2002, les renseignements des stations climatiques et hydrométriques (c'est-à-dire le type de données, les paramètres, le programme d'observations, etc.).	• Nouvel objectif.
	Formater en vue de l'accès sur Internet les données climatiques et hydrométriques, au plus tard en 2001-2002.	• Nouvel objectif.
Sensibilisation des Canadiens aux changements à leur environnement physique et aux effets de ces changements sur la santé et leur sécurité.	Augmentation, d'ici 2001-2002, de 10 % de la sensibilisation aux changements climatiques et à la variabilité du climat par rapport à l'année de référence 1999-2000.	• L'objectif est présentement à l'étude en raison des contraintes relatives aux ressources.
	Augmentation, d'ici 2001-2002, de 10 % de la sensibilisation à l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique et à ses effets sur la santé humaine par rapport à l'année de référence 1999-2000.	• L'objectif est présentement à l'étude en raison des contraintes relatives aux ressources.
Degré d'accord de ceux qui sont touchés par les politiques environnementales avec la base scientifique des politiques.	Haut degré de confiance dans la crédibilité de données scientifiques, comme en témoigne la consultation auprès des intervenants.	• L'objectif est retiré en raison des contraintes relatives aux ressources.
Satisfaction des clients commerciaux et des partenaires gouvernementaux.	Application de normes de service pour les produits de la glaciologie et de l'aviation conformément aux ententes signées par le client.	• L'indicateur et l'objectif sont retirés puisque ce sont des services donnés à contrat.

Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques

✓ *Priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés.*

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
Établissement de priorités claires et efficaces en matière de politiques, qui soient intégrées dans les priorités de l'ensemble du gouvernement.	Programmes coordonnés de développement durable avec les secteurs clés (p. ex., la santé), d'ici la fin de l'an 2000.*	

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
	D'ici décembre 2000, renouveler la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada.	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel objectif.
Renforcement de l'appui aux priorités environnementales du gouvernement fédéral en matière de politiques et à l'engagement actif dans l'application de ces priorités par les partenaires clés.	Prise en considération régulière, dans les décisions d'Environnement Canada, des perspectives et des connaissances des peuples autochtones et de leur capacité de participer aux projets et initiatives de développement durable, d'ici la fin de l'an 2000.*	
	Augmenter le nombre de programmes d'Environnement Canada avec participation des jeunes aux activités; fournir des conseils stratégiques sur les principales questions, et ce, d'ici décembre 2000.*	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel objectif.
	Élaborer une stratégie pour la participation des jeunes aux organisations internationales d'ici la fin de l'an 2000.*	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel objectif.
	Les programmes d'environnement et de santé d'Environnement Canada pour les ONG, d'ici la fin de l'an 2000.*	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel objectif.
	Établir un programme pangouvernemental de recherche sur les politiques relativement au développement durable en jouant un rôle de chef de file pour le Projet de durabilité de l'initiative de recherche sur les politiques, d'ici mars 2001.*	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel objectif.
Améliorer la capacité des collectivités locales et des communautés d'intérêts de passer à l'action et de partager l'information.	100 collectivités bénéficient de cet échange d'information et des activités de réseautage en vertu de l'initiative des Éco-collectivités du Millénaire (ECM), d'ici la fin de l'an 2000*.	

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
Bonne définition et avancement sur la scène internationale des intérêts du Canada en matière d'environnement.	Une stratégie internationale pour l'ensemble du gouvernement pour faire progresser le programme de l'environnement et du développement durable dans les enceintes internationales, d'ici la fin de l'an 2000, en collaboration avec le MAECI et d'autres gouvernements fédéraux.	
Nombre d'utilisateurs des sites Internet d'EC et de ses produits d'information.	Augmentation de 10 % par rapport à l'année de référence 2000 dans le nombre de visites au site de la Voie verte d'EC et amélioration de l'accès par les Canadiens au fonds d'information d'EC, d'ici l'an 2000.*	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel objectif.

✓ Une organisation bien rodée, appuyée par des services efficaces et novateurs.

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
Qualité des décisions ministérielles (éclairées, réalistes et communiquées au personnel).	<p>Les programmes en cours et à venir seront financés selon l'information relative à la mesure du rendement, au plus tard en 2001.</p> <p>Toutes les décisions relatives aux engagements stratégiques du Ministère seront appuyées par des plans de mise en œuvre axés sur les résultats et par des stratégies de rapport également axées sur les résultats, au plus tard en l'an 2002.</p> <p>Communication, d'ici mars 2001, du cadre de gestion à tout le personnel pour qu'il puisse bien l'assimiler.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La date de l'objectif a été reportée. • Nouvel objectif.
Mesure dans laquelle l'effectif est bien dirigé.	<p>Augmenter les consultations avec les employés qui subissent les effets des décisions et accroître leur participation.</p> <p>La vision, l'orientation et les valeurs du Ministère seront communiquées efficacement à tous les employés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel objectif établi selon les données du sondage des employés dans la fonction publique.

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
	Clarifier et renforcer les principes et les valeurs éthiques partout dans le Ministère.	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel objectif qui repose sur les principes de modernisation de la fonction de contrôleur.
Mesure dans laquelle la productivité et la capacité de l'effectif sont réalisées.	<p>Les compétences des employés seront convenablement utilisées pour atteindre les buts de l'organisation — 80 % des employés disent que leurs capacités sont bien utilisées.</p> <p>L'effectif sera de plus en plus représentatif du public qu'il dessert — objectifs de représentation pour les femmes (catégorie technique), 21,5 %; peuples autochtones, 1,3 %; personnes handicapées, 4,9 %; minorités visibles, 9,8 %, d'ici avril 2005.</p> <p>Un réseau opérationnel d'économistes en matière d'environnement est établi dans le but d'améliorer l'uniformité et la capacité du Ministère pour le soutien économique d'ici la fin de l'an 2000.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif déterminé en fonction du plan d'action de l'équité en matière d'emploi du Ministère. • Nouvel objectif pour établir et coordonner un réseau ministériel d'économistes.
Mesure dans laquelle le milieu de travail appuie et favorise le travail des employés.	<p>95 % des postes bilingues seront comblés par des employés qui répondent aux exigences bilingues du poste.</p> <p>Des principes de base seront établis pour la santé de l'organisation en fonction desquels d'importantes améliorations seront apportées.</p>	

Indicateurs	Objectifs	Raison du changement
Mesure dans laquelle l'effectif est établi de façon à répondre aux exigences évolutives et prospectives du Ministère.	Établissement de plans de remplacement pour les postes et les groupes essentiels.	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1019 279 1404 310">• Nouvel objectif.
Mesure dans laquelle la politique de l'environnement du Ministère est appliquée, puis intégrée aux opérations internes.	Réduire d'ici mai 2000 les risques environnementaux et les responsabilités attribuables à l'environnement qui sont mentionnés dans les programmes de gestion de l'environnement de mai 1999.*	

* Ces objectifs sont mentionnés dans la *Stratégie de développement durable d'Environnement Canada*.

3.6 PRINCIPAUX PARTENAIRES DANS L'EXÉCUTION

Secteur d'activité de la nature	
✓ Conservation de la diversité biologique.	
Principaux copartenaires dans l'exécution	Principaux domaines de coopération
<p>Les provinces, les territoires, et d'autres ministères fédéraux</p> <p>Les États-Unis, le Mexique, les provinces, d'autres ministères fédéraux, des organismes privés de conservation</p> <p>Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, le ministère des Pêches et des Océans, Ressources naturelles Canada et les provinces</p>	<p>Application de l'Accord pour la protection des espèces en péril au Canada</p> <p>Plan nord-américain de gestion de la sauvagine</p> <p>Mise en œuvre de la stratégie et de la convention sur la biodiversité</p>
✓ Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.	
Principaux copartenaires dans l'exécution	Principaux domaines de coopération
<p>Santé Canada</p> <p>Ministères fédéraux, provinces et territoires</p> <p>Santé Canada, Industrie Canada, Ressources naturelles Canada, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</p> <p>Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien</p> <p>Ministères fédéraux, provinces, territoires, universités, groupes communautaires</p>	<p>Initiative relative aux recherches sur les substances toxiques</p> <p>Établissement de directives sur la qualité de l'environnement et d'indicateurs nationaux relatifs à l'environnement</p> <p>Sciences des écosystèmes</p> <p>Programme des contaminants dans le Nord</p> <p>Surveillance et évaluations écologiques</p>
✓ Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.	
Principaux copartenaires dans l'exécution	Principaux domaines de coopération
<p>Gouvernement fédéral et gouvernements provinciaux et territoriaux</p> <p>Groupes écologistes, organisations sans but lucratif</p>	<p>Mise en œuvre de la stratégie fédérale visant à interdire les prélèvements massifs d'eau, ainsi que l'élaboration d'une stratégie fédérale de l'eau</p> <p>ÉcoAction 2000</p>

Conseil de l'Arctique (États arctiques), d'autres ministères fédéraux, territoires, organisations autochtones, communautés du Nord, organisations non gouvernementales, secteur privé	Programme du Nord d'Environnement Canada
Autres ministères fédéraux, provinces, territoires, organisations autochtones, communautés, universités, organisations non gouvernementales, secteur privé	Initiatives écosystémiques
Secteur d'activité pour un environnement sain	
✓ Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.	
Principaux copartenaires dans l'exécution	Principaux domaines de coopération
Ressources naturelles Canada Conseil canadien des ministres de l'Environnement Organisme américain de la protection de l'environnement Provinces et territoires Organismes des Nations Unies	Stratégie nationale d'intervention sur les changements climatiques Normes pancanadiennes Accord canado-américain sur la qualité de l'air Précipitations acides Protocoles internationaux
✓ Compréhension et prévention ou réduction des menaces à la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances à risque.	
Principaux copartenaires dans l'exécution	Principaux domaines de coopération
Santé Canada Industrie Gouvernements provinciaux et territoriaux Ministère des Pêches et des Océans Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE)	Évaluation des substances toxiques Prévention de la pollution et préparation aux urgences Application des lois et des règlements de l'environnement Protection des pêches d'eau douce et de l'environnement marin Évaluation environnementale et examen de l'ACEE
Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales	
✓ Réduction de l'impact des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.	
Principaux copartenaires dans l'exécution	Principaux domaines de coopération
Médias	Diffuser des avertissements au public sur les dangers météorologiques et environnementaux

<p>Organisation météorologique mondiale</p> <p>Autres ministères du gouvernement, comme Santé Canada, Défense nationale, Pêches et Océans (Garde côtière), organisations des mesures d'urgence</p> <p>Provinces</p> <p>Service météorologique national des États-Unis, Agence spatiale canadienne, Administration nationale des océans et de l'atmosphère des États-Unis, Corps des ingénieurs des États-Unis, Commission géologique des États-Unis</p> <p>Agence internationale d'énergie atomique, Santé Canada, Organisation internationale de l'aviation civile</p> <p>Universités, instituts de recherche nationaux et internationaux, secteur privé</p> <p>Société météorologique et océanographique canadienne et université</p> <p>Milliers de bénévoles (plusieurs observateurs du temps, radioamateurs, navires d'expéditions)</p>	<p>Télécommunications mondiales et normes relatives aux données pour l'échange planétaire de produits et de données météorologiques</p> <p>Données, renseignements et services destinés à assurer l'exécution sûre de leur mandat et la protection subséquente du public et de la sécurité marine (préventive et réactive)</p> <p>Information et données hydrologiques et forestières à l'appui des eaux transfrontalières, des inondations et de la gestion des forêts</p> <p>Données de radar et de satellite et imagerie pour les avertissements de mauvais temps, les dangers relatifs aux glaces et aux autres dangers de l'environnement, débit des eaux transfrontalières et gestion des eaux</p> <p>Intervention d'urgence dans le cas des accidents nucléaires et des éruptions volcaniques</p> <p>Recherche et développement sur les graves intempéries</p> <p>Programmes pour encourager les jeunes et les groupes d'équité en matière d'emploi à poursuivre leur carrière dans les sciences et, en particulier, dans les sciences de l'atmosphère</p> <p>Détection de perturbations météorologiques importantes</p>
<p>✓ Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.</p>	
<p>Principaux copartenaires dans l'exécution</p>	<p>Principaux domaines de coopération</p>
<p>Médias</p> <p>Centre de recherche (universités et instituts au Canada et à l'étranger, comme le Centre Hadley du Royaume-Uni, le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme)</p> <p>Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Institut interaméricain de recherche sur les changements planétaires et autres</p>	<p>Diffusion au public des prévisions et des renseignements sur la météorologie et l'environnement</p> <p>Recherches pluridisciplinaires et modélisation des sciences de l'atmosphère et de l'environnement</p> <p>Consensus au sujet de la science des changements climatiques, des répercussions et des conseils aux décideurs sur l'adaptation et l'atténuation</p>

<p>Autres ministères du gouvernement, comme les ministères voués aux ressources naturelles et Santé Canada</p> <p>Service météorologique national des États-Unis, Agence spatiale canadienne, Administration nationale des océans et de l'atmosphère des États-Unis</p> <p>Agences coopératives fédérales et provinciales et des milliers d'observateurs bénévoles du climat</p>	<p>Données et recherches sur la compréhension des répercussions de l'environnement sur les gens et les entreprises et élaboration de stratégies de réaction</p> <p>Données par radar et satellite et imagerie pour les prévisions météorologiques et environnementales</p> <p>Surveillance du climat canadien</p>
Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques	
✓ Priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés.	
Principaux copartenaires dans l'exécution	Principaux domaines de coopération
<p>Santé Canada</p> <p>Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ministère du Développement des ressources humaines, Santé Canada</p> <p>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</p> <p>Conseil canadien des ministres de l'Environnement</p>	<p>Programme de la santé et de l'environnement</p> <p>Gouvernance autochtone en environnement</p> <p>Faire avancer la coopération internationale</p> <p>Harmonisation de la gestion de l'environnement entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux</p>
✓ Une organisation bien rodée appuyée par des services efficaces et novateurs.	
Principaux copartenaires dans l'exécution	Principaux domaines de coopération
<p>Secrétariat du Conseil du Trésor</p> <p>Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux</p>	<p>Renforcer une bonne gestion</p> <p>Prestation de services communs</p>

4. INITIATIVES HORIZONTALES

4.1 GRANDES INITIATIVES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

Lois et règlements	Résultats escomptés
<p><i>Loi sur les espèces en péril</i> – C'est une nouvelle mesure législative qui sera déposée pour la protection des espèces en péril et de leurs habitats essentiels.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Fournit un cadre pour protéger les espèces en péril et assure un filet de sécurité au besoin. Lorsque les mesures combinées du gouvernement provincial, du gouvernement fédéral et des organismes d'intendance du secteur privé ne sont pas suffisantes pour protéger les espèces et les habitats essentiels identifiés, le gouvernement du Canada déploie alors des mesures pour en assurer la protection.• Préviend la disparition au Canada des espèces indigènes, des sous-espèces et des populations distinctes de la faune; permet le rétablissement des espèces menacées ou en danger de disparition; encourage la gestion des autres espèces pour les empêcher d'être en péril.
<p>Règlement sur les effluents liquides des mines de métaux - (<i>Loi sur les pêches</i>) – Révocation et remplacement – Réduire l'effet sur l'environnement des rejets des mines de métaux dans le milieu aquatique.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Protège le poisson, l'habitat du poisson et l'utilisation des ressources de la pêche en s'assurant que les effluents rejetés dans les écosystèmes aquatiques soient d'une qualité maximale et uniforme.
<p>Règlement sur le tétrachloroéthylène pour le nettoyage à sec – Réduire les rejets du tétrachloroéthylène, communément appelé le PERC, dans l'environnement à partir des installations de nettoyage à sec.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Atténue les menaces à l'environnement et à la santé humaine en réduisant les émissions de solvant de tétrachloroéthylène provenant du secteur du nettoyage à sec.

4.2 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'ENVIRONNEMENT CANADA

Depuis le dépôt de la Stratégie de développement durable (SDD) d'Environnement Canada en 1997, le Ministère a fait des progrès impressionnants par rapport à ses quatre buts qui sont :

- Renforcer la capacité d'Environnement Canada d'atteindre les buts du développement durable;
- Être un meilleur défenseur du développement durable;
- Donner aux Canadiens les instruments nécessaires pour qu'ils puissent prendre de sages décisions dans un environnement changeant;
- Donner un bon exemple dans l'écologisation des opérations gouvernementales.

Plusieurs des objectifs de la Stratégie de développement durable (précisés dans les pages qui suivent) ont été atteints ou les progrès se poursuivront au cours des prochaines années vers la réalisation de l'objectif. Dans quelques cas, les objectifs ont été réévalués (de nouveaux objectifs ont été établis pour en remplacer d'autres qui ont été atteints l'an dernier ou bien les objectifs ont été élargis ou encore réduits) selon la faisabilité de leur mise en œuvre.

Environnement Canada, tout comme plusieurs autres ministères fédéraux, est en voie de mettre à jour sa Stratégie de développement durable qui sera présentée à la Chambre des communes en décembre 2000. Dans le cadre du processus de renouvellement de sa Stratégie de développement durable, Environnement Canada mènera des consultations auprès des intervenants pour solliciter leur apport dans sa Stratégie renouvelée de développement durable, comme agent du changement.

Objectifs extraordinaires ou permanents de la Stratégie de développement durable et engagements (ou produits à livrer) pour l'exercice 2000-2001

But de la SDD	Objectifs	Indicateur	Engagements
1. Renforcer la capacité d'Environnement Canada d'atteindre les buts du développement durable	Fournir des connaissances et des instruments économiques pour l'élaboration d'options de gestion pour les programmes des substances toxiques, d'ici la fin de l'an 2000 (nouveau).	Évaluation économique des options de gestion pour le programme des substances toxiques.	<ul style="list-style-type: none"> • dresser un cadre de présélection technique et économique pour les options de gestion.
	Améliorer l'uniformité et la capacité de soutien économique du Ministère, d'ici la fin de l'an 2000.	Établir un réseau opérationnel d'économistes au Ministère.	<ul style="list-style-type: none"> • établir et coordonner un réseau ministériel d'économistes.
	D'ici 2002, fournir des connaissances scientifiques ainsi que des instruments pour la prise de mesures gestionnelles afin de réduire les effets de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.	Mesure de l'effet des sciences sur les politiques, les programmes et les clients.	<ul style="list-style-type: none"> • établissement d'options pour mettre sur pied un système de rapports de l'état des choses et des tendances, d'ici 2001; • nouveaux indicateurs de la santé des écosystèmes, au plus tard en 2002.
2. Être un meilleur défenseur du développement durable	<p>Élargir la base de soutien du développement durable d'Environnement Canada par les moyens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établir un programme coordonné de développement durable avec les principaux secteurs (p. ex., la santé), d'ici la fin de l'an 2000; • établir un programme pangouvernemental de recherche sur les politiques au sujet du développement 	<p>Soutien renforcé des priorités de la politique fédérale de l'environnement et engagement actif dans la mise en œuvre de ces priorités par les principaux partenaires.</p> <p>Mesuré par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nombre de partenariats mutuellement bénéfiques avec les principaux secteurs; • le nombre de collectivités qui participent aux Éco-collectivités du Millénaire et à d'autres instruments et initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> • consultations entreprises auprès des secteurs relativement aux problèmes et obstacles particuliers dans leurs travaux avec Environnement Canada. • ciblage des ONG et du secteur de la santé et des autres secteurs et amorce d'un dialogue pour vérifier où résident les intérêts mutuels; • mise en place d'une stratégie de sensibilisation pour encourager l'action individuelle et collective; • un plan de partenariat pour la communauté des ONG qui exposerait les mesures à prendre de façon à améliorer notre capacité mutuelle d'édifier de bons partenariats;

But de la SDD	Objectifs	Indicateur	Engagements
	<p>durable en faisant figure de chef de file pour le projet de durabilité de l'initiative de recherche sur les politiques, au plus tard en mars 2001(nouveau);</p> <ul style="list-style-type: none"> • une centaine de collectivités bénéficieront du partage de l'information et des activités de réseautage en vertu de l'initiative des Éco-collectivités du Millénaire (ECM), d'ici la fin de l'an 2000 (nouveau); • accroître le nombre de programmes d'Environnement Canada faisant appel à la participation des jeunes aux activités et fournir des conseils stratégiques au sujet des principales questions, d'ici décembre 2000 (nouveau); • élaborer une stratégie en vue de la participation des jeunes aux travaux des organisations internationales, d'ici la fin de l'an 2000. 	<p>communautaires;</p> <ul style="list-style-type: none"> • une meilleure sensibilisation et un plus grand engagement aux priorités d'Environnement Canada et prise de mesures par les Canadiens à titre individuel; <p>• le nombre de jeunes qui travaillent en collaboration avec EC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • nouveaux progrès et mise en valeur des ressources de sensibilisation du public au programme d'EC, comme les Éco-collectivités du Millénaire; • mise en valeur de Polaris et de la Table ronde des jeunes et expansion de ces réseaux pour joindre un plus grand nombre de jeunes; • une meilleure reconnaissance des réalisations environnementales.
	<p>D'ici la fin de l'an 2000, prendre régulièrement en considération les perspectives et les connaissances des peuples autochtones dans les décisions d'Environnement Canada et améliorer</p>	<p>Meilleur soutien des priorités de la politique fédérale de l'environnement et engagement actif dans la mise en œuvre de ces priorités par les principaux partenaires. Mesuré par :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • réunions avec les organisations autochtones pour discuter de la façon d'établir un cadre de participation des Autochtones aux affaires du CCME; • parachèvement et adoption du cadre comme moyen régulier de fonctionnement.

But de la SDD	Objectifs	Indicateur	Engagements
	leur capacité de participer aux projets et aux initiatives de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> • nature des partenariats établis entre Environnement Canada et les organisations autochtones; • mesure dans laquelle les organisations autochtones ont l'impression d'être vraiment engagées dans les décisions d'Environnement Canada. 	
3. Donner aux Canadiens les instruments nécessaires pour qu'ils puissent prendre de sages décisions dans un environnement changeant.	Maintenir des normes de service dans la charte de la météorologie publique, au plus tard en 2001-2002.	<p>Études de la qualité et de l'utilité des produits et services. Mesuré par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des sondages, des mécanismes de rétroaction du client, des entrevues avec le client. 	<ul style="list-style-type: none"> • établir et appliquer des normes de service pour les avertissements, au plus tard à la fin de 2001 (nouveau); • mieux comprendre les causes des graves intempéries et trouver la meilleure façon d'observer leur formation, au plus tard à la fin de l'an 2002 (nouveau); • installer dix nouveaux radars Doppler et en moderniser 16 autres, d'ici la fin de l'an 2003 (cinq radars à installer en 2000-2001; le reste du projet est à l'étude en raison des contraintes relatives aux ressources); • moderniser la capacité de télédétection des glaces de mer, avant la fin de 2001; • moderniser et automatiser les réseaux de quantité des eaux, au plus tard à la fin de 2003 (remis à 2003 plutôt qu'à 2002 en raison des pressions sur les ressources);

But de la SDD	Objectifs	Indicateur	Engagements
			<ul style="list-style-type: none"> • établir des applications hydrométriques dans le domaine de la gestion des ressources en eau, dont le débit des eaux et les déversements d'hydrocarbures ou de produits chimiques de par les frontières des instances, au plus tard à la fin de 2000 (retirer en raison des pressions sur les ressources).
	<p>Augmentation de 10 %, pour l'exercice 2001-2002, par rapport à l'année de référence 1997-1998, de la satisfaction du public et du gouvernement pour les produits et les services (l'objectif est actuellement à l'étude).</p> <p>Dans 80 % des cas, pour 2000-2001, respect des normes du service pour les produits et les services (l'objectif est actuellement à l'étude).</p>	<p>Satisfaction du public et du gouvernement pour les produits et les services (y compris l'exactitude, l'utilité, l'accessibilité).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • d'ici la fin de l'an 2000, en association avec les provinces et d'autres intervenants, augmenter le nombre de systèmes d'information sur l'état des routes de 45 à 75 (réduction de 100 à 75); • d'ici la fin de l'an 2000, élaborer et appliquer un modèle d'équilibre thermique à l'appui du programme de prévisions routières; • établir et appliquer des techniques d'assimilation des données en quatre dimensions dans les modèles numériques, d'ici la fin de 2001; • améliorer les prédictions provenant des modèles climatiques et météorologiques par suite d'une meilleure représentation des nuages et des aérosols, d'ici la fin de l'an 2000; • mieux comprendre les processus physiques et chimiques dans le cycle de vie des constituants atmosphériques, au plus tard à la fin de 2002; • améliorer les prédictions climatiques saisonnières et plurisaisonnières, d'ici la fin de 2001; • étendre les prévisions météorologiques publiques

But de la SDD	Objectifs	Indicateur	Engagements
			<p>jusqu'à sept jours au plus tard à la fin de 2002 (Nouveau);</p> <ul style="list-style-type: none"> • fournir des instruments d'éducation aux médias et au public sur les changements climatiques et les questions atmosphériques, d'ici la fin de l'an 2000 (Nouveau); • en association avec les provinces et d'autres intervenants, étendre les prévisions du smog jusqu'à quatre régions sensibles à l'échelle locale, d'ici la fin de l'an 2000 (si les fonds le permettent).
	<p>Augmentation de 10 % par rapport à l'année de référence 2000 dans le nombre de visites au site de la Voie verte d'EC; amélioration de l'accès des Canadiens au fonds d'information d'EC, d'ici 2001.</p>	<p>Nombre et caractérisation des utilisateurs de la Voie verte.</p> <p>Satisfaction de l'utilisateur : mesure dans laquelle les utilisateurs canadiens sont satisfaits des données, des produits et des services qu'EC leur offre sur Internet en vue du développement durable (à l'appui de bonnes décisions et d'une action individuelle et collective).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • mettre en œuvre une structure de gestion et d'orientation pour faciliter l'établissement et le maintien d'une présence cohérente et intégrée sur la Voie verte du Ministère, d'ici décembre 2000.
<p>4. Donner un bon exemple dans l'écologisation des opérations gouvernementales</p>	<p>D'ici mai de l'an 2000, progrès mesurables pour réduire les risques et les responsabilités en matière d'environnement, mentionnés dans les programmes de gestion de l'environnement de mai 1999.</p>	<p>Degré d'application et d'intégration de la politique de l'environnement du Ministère dans les opérations internes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • continuer à intégrer le système de gestion de l'environnement dans les opérations ministérielles; • préparation des programmes de gestion de l'environnement dans les services et les régions; • les programmes de gestion de l'environnement comprendront des plans d'action triennaux pour tenir compte des responsabilités et des risques attribuables à l'environnement;

But de la SDD	Objectifs	Indicateur	Engagements
			<ul style="list-style-type: none"> • préparation du programme ministériel de gestion de l'environnement, fondé sur les programmes de gestion de l'environnement pour les services et les régions, et ce programme tiendra compte des priorités et des objectifs de l'ensemble du Ministère; • stratégie de communications pour sensibiliser les employés et les faire participer; • remplacer l'équipement à base de mercure par des technologies de remplacement, d'ici la fin de 2002; • assainir, d'ici la fin de 2002, 25 % des lieux de surveillance du fédéral qui sont actuellement contaminés.

5. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

TABLEAU 5.1: SOMMAIRE DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	81
TABLEAU 5.2: RENSEIGNEMENTS SUR LES DÉPENSES DES GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS.....	82
TABLEAU 5.3: SOMMAIRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT	83
TABLEAU 5.4: SOURCE DES RECETTES DISPONIBLES ET DES RECETTES NON DISPONIBLES	84
TABLEAU 5.5: COÛT NET DU PROGRAMME POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE	85
TABLEAU 5.6: BESOINS EN RESSOURCES BRUTES PAR ORGANISATION ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR 2000-2001	86

**TABLEAU 5.1: SOMMAIRE DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

(en million de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000 *	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Environnement sain	8,6	5,2	5,2	5,1
Nature	2,8	3,8	9,7	4,7
Prévisions météorologiques et environnementales	30,6	18,8	20,8	17,8
Gestion, administration et politiques	0,6	1,1	1,1	1,1
	42,6	28,9	36,8	28,7

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

La diminution de 1999-2000 à 2000-2001 est principalement attribuable à l'obtention de ressources additionnelles en 1999-2000 pour l'acquisition d'immobilisations relative au radar météorologique et pour d'autres projets en immobilisation propre à la santé et à la sécurité.

La diminution de 2001-2002 à 2002-2003 est principalement attribuables à l'obtention d'un financement unique en 2001-2002 pour un projet d'immobilisations relatif à la santé et à la sécurité.

TABLEAU 5.2: RENSEIGNEMENTS SUR LES DÉPENSES DES GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS

(en millions de dollars)	Coût total estimatif actuel	Coût prévu jusqu'au 31 mars 2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Besoins pour les exercices ultérieurs
Nature						
Rénovation de laboratoires - Institut national de recherche en hydrologie (AP - F)	5,7	-	-	-	-	5,7
Relocalisation du Centre national de la recherche faunique	10,0	-	1,0	7,0	2,0	0
Prévisions météorologiques et environnementales						
Amélioration du radar Doppler (AE - F)	39,2	17,5	5,5	5,0	4,2	7,0
Construction de stations météorologiques Eureka (T.N.-O.) (AE - F)	4,1	2,1	1,0	0,8	0,2	-
Système de diffusion des avertissements météorologiques (AE - F)	3,8	2,9	0,7	0,2	-	-
Programme de remplacement de manomètre au mercure (AE - F)	3,8	3,1	0,4	0,3	-	-
Automatisation et accès en temps réel des données d'écoulement - Hydrologie (AE - F)	3,3	1,2	0,7	0,7	0,7	-
Modernisation du Programme de l'observation climatique (AE - F)	8,6	0,7	0,2	0,3	1,6	5,8
Modernisation du réseau d'élévation à haute altitude - phase III (AD - F)	2,5	2,5	-	-	-	-
Acquisition de radars aéroportés	6,5	6,5	-	-	-	-

(AP) Approbation préliminaire de projet

(AE) Approbation effective de projet

(AD) Autorisations déléguées

(F) Estimation fondée

TABLEAU 5.3: SOMMAIRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000 *	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Subventions				
Environnement sain	64,5	52,0	2,0	2,0
Prévisions météorologiques et environnementales	60,9	0,8	0,8	0,8
Gestion, administration et politique **	0,2	-	-	-
Total des subventions	125,6	52,8	2,8	2,8
Contributions				
Environnement sain	20,9	31,8	34,3	16,1
Nature	16,3	15,0	13,7	13,7
Prévisions météorologiques et environnementales	4,2	4,4	4,4	4,4
Gestion, administration et politique **	1,6	1,8	1,8	1,8
Total des contributions	43,0	53,0	54,2	36,0
Total des paiements de transfert	168,6	105,8	57,0	38,8

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

** Subvention changée en contribution.

La diminution en subvention en 2000-2001 est principalement attribuable au paiement unique à la Société de météorologie et d'océanographie (60 millions de dollars) et à la Fédération canadienne des municipalités (62,5 millions de dollars) en 1999-2000. La diminution en subvention en 2001-2002 s'explique par un paiement unique en 2000-2001 pour la création d'un Fond d'appui technologique au développement durable (50 millions de dollars).

L'augmentation des contributions en 2000-2001 est principalement attribuable aux changements dans le niveau des ressources reliées au Fonds d'action pour les changements climatiques et aux étangs de goudron de Sydney. Les changements en contributions pour les années futures sont aussi attribuables à ce financement en 2002-2003.

TABLEAU 5.4: SOURCE DES RECETTES DISPONIBLES ET DES RECETTES NON DISPONIBLES

Recettes disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 1999-2000 *	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
Environnement sain				
Produits d'information	0,4	0,3	0,3	0,3
Services professionnels et scientifiques	5,0	5,0	4,8	4,8
Services de réglementation	1,5	1,9	1,8	1,8
Recettes immobilières	0,1	0,2	0,2	0,2
	7,0	7,4	7,1	7,1
Nature				
Produits d'information	0,3	0,4	0,4	0,3
Services professionnels et scientifiques	5,2	5,7	6,0	6,0
Recettes immobilières	0,7	-	-	-
Services de réglementation	0,1	0,8	0,8	0,8
	6,3	6,9	7,2	7,1
Prévisions météorologiques et environnementales				
Produits d'information	48,6	50,7	53,4	50,7
Services professionnels et scientifiques	12,4	12,4	12,6	12,2
Recettes immobilières	0,5	0,5	0,6	0,6
Vente de commandite/publicité	0,2	0,2	0,2	0,2
	61,7	63,8	66,8	63,7
Gestion, administration et politique				
Recettes immobilières	0,5	0,5	0,5	0,5
	0,5	0,5	0,5	0,5
Total des recettes disponibles	75,5	78,6	81,6	78,4

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 1999-2000 *	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
Environnement sain				
Services divers	0,2	0,1	0,1	0,1
Nature				
Services de réglementation	2,2	2,0	2,0	2,0
Services professionnels et scientifiques	0,2	0,1	0,1	0,1
Services divers	0,4	0,2	0,2	0,2
	2,8	2,3	2,3	2,3
Prévisions météorologiques et environnementales				
Produits d'information	2,0	2,3	2,3	2,3
Services professionnels et scientifiques	-	-	-	-
Services divers	1,9	2,0	2,0	2,0
Redevances	0,5	0,1	0,1	0,1
	4,4	4,4	4,4	4,4
Total des recettes non disponibles	7,4	6,8	6,8	6,8
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles				
	82,9	85,4	88,4	85,2

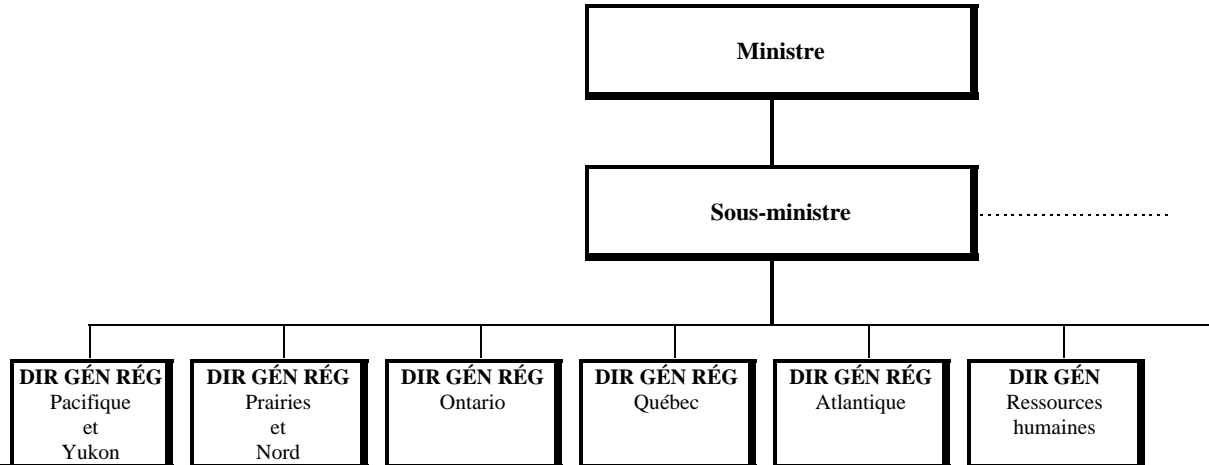
* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

L'augmentation de 1999-2000 et les fluctuations dans les années prévues sont principalement attribuable aux changements dans les contrats avec NAVCan et MDN.

TABLEAU 5.5: COÛT NET DU PROGRAMME POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE

(en millions de dollars)	
Dépenses nettes prévues	666,3
<i>Plus: Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	29,3
Cotisations comprenant la part des employeurs aux régimes d'assurance des employés et des coûts payés par le SCT	14,4
Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	1,6
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par le Ministère de Justice Canada	1,6
	46,9
<i>Moins: Recettes non disponibles</i>	(6,8)
Coût net du programme pour 2000-2001	706,4

TABLEAU 5.6: BESOINS EN RESSOURCES BRUTES PAR ORGANISATION ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR 2000-2001

						
	DIR GÉN RÉG Pacifique et Yukon	DIR GÉN RÉG Prairies et Nord	DIR GÉN RÉG Ontario	DIR GÉN RÉG Québec	DIR GÉN RÉG Atlantique	DIR GÉN Ressources humaines
Environnement sain	10,6	9,8	9,9	7,7	23,7	0,0
Nature	15,3	15,2	28,5 ⁽²⁾	21,5	9,2	0,0
Prévisions météorologiques et environnementales	20,8	40,9	19,0	16,1	13,7	0,0
Gestion, administration et politique	8,7	7,5	9,3	5,1	5,0	6,2
Total - en million de dollars	55,4	73,4	66,7	50,4	51,6	6,2
Équivalents temps plein	462	622	469	477	362	81

DIR GÉN RÉG = Directeur général régional

SMA = Sous-ministre adjoint

NOTES:

- (1) Le montant inclut les ressources du nouveau Budget 2000 qui consiste en un paiement unique de 50 millions de dollars pour la création d'un Fond d'appui technologique au développement durable.
- (2) Le montant inclut les ressources du nouveau Budget 2000 soit 8 millions de dollars pour le Plan d'action des Grands Lacs.
- (3) Le montant inclut les ressources du nouveau Budget 2000 soit 20 millions de dollars pour les espèces en périls.
- (4) Les données incluent les recettes disponibles.

**Secrétariat
Changements climatiques**

**Sous-ministre
Ressources naturelles Canada**

SMA Politiques et communications	Directions générales	SMA Services ministériels	SMA Service météorologique du Canada	SMA Service de la protection de l'environnement	SMA Service de la conservation de l'environnement	Total en millions de dollars	Total ÉTP
16,6	0,0	0,0	6,2	139,0 ⁽¹⁾	7,8	231,3	1 000
0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	81,2 ⁽³⁾	172,4	1 075
0,0	0,0	0,0	122,1	0,0	0,4	233,0	1 672
20,3	6,0	37,3	0,8	1,5	0,5	108,2	1 016
36,9	6,0	37,3	129,1	142,0	89,9	744,9	
166	60	269	768	490	537		4 763

6. AUTRES RENSEIGNEMENTS

6.1 INITIATIVES RÉGLEMENTAIRES PRÉVUES

Règlement	En 2000-2001, Environnement Canada se propose de:
Modification permettant l'établissement de journées patrimoniales de l'avifaune aquatique – <i>Règlement sur les oiseaux migrateurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> publier le règlement dans le 1^{er} trimestre de 2000-2001
Modifications aux saisons spéciales de conservation pour contrôler les espèces surabondantes – <i>Règlement sur les oiseaux migrateurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> publier le règlement dans le 1^{er} trimestre de 2000-2001
Règlement sur la chasse annuelle établissant les dates de la saison de chasse et les limites de prise et de possession pour les oiseaux migrateurs gibier - <i>Règlement sur les oiseaux migrateurs.</i>	<ul style="list-style-type: none"> publier le règlement dans le 1^{er} trimestre de 2000-2001
Modifications à l'annexe 1 pour appliquer les décisions relatives aux espèces de la 11 ^e réunion de la Conférence des Parties (avril 2000) — <i>Règlement sur le commerce des espèces animales ou végétales sauvages</i>	<ul style="list-style-type: none"> publier le règlement dans le 1^{er} trimestre de 2000-2001
Modification permettant la chasse annuelle à la marmette dans la province de Terre-Neuve et du Labrador – <i>Règlement sur les oiseaux migrateurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> publier le règlement dans le 2^e trimestre de 2000-2001
Règlement fédéral sur les hydrocarbures halogénés	<ul style="list-style-type: none"> publier le règlement dans le 2^e trimestre de 2000-2001
Frais de service de déclaration des nouvelles substances – <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> publier le règlement dans le 2^e trimestre de 2000-2001
Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (annexes 9 et 10)	<ul style="list-style-type: none"> publier le règlement dans le 2^e trimestre de 2000-2001
Modification à la section 16 du règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles	<ul style="list-style-type: none"> publier le règlement dans le 2^e trimestre de 2000-2001
Règlement sur le consentement préalable donné en connaissance de cause	<ul style="list-style-type: none"> publier le règlement dans le 2^e trimestre de 2000-2001
Règlement modifiant le règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers (<i>Lois sur les pêches</i>)	<ul style="list-style-type: none"> publier le règlement dans le 2^e trimestre de 2000-2001
Règlement sur le trétrachloroéthylène dans le nettoyage à sec	<ul style="list-style-type: none"> publier le règlement dans le 2^e trimestre de 2000-2001

INITIATIVES RÉGLEMENTAIRES PRÉVUES (SUITE)

Règlement sur l'interdiction de certaines substances toxiques – Modification (benzidine et hexachlorobenzine)	• publier le règlement dans le 3 ^e trimestre de 2000-2001
Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone - Modification	• publier le règlement dans le 3 ^e trimestre de 2000-2001
Rajout au Protocole de Parksville, qui modifie la Convention concernant les oiseaux migrateurs, à l'annexe de la <i>Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs</i>	• publier l'ordonnance ministérielle dans le 4 ^e trimestre de 2000-2001
Modification pour établir et agrandir des refuges d'oiseaux migrateurs (dans l'île Grindstone au Nouveau-Brunswick et dans l'île au Héron au Québec) - <i>Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs</i>	• publier le règlement dans le 4 ^e trimestre de 2000-2001
Règlement nécessaire pour proclamer la <i>Loi sur les espèces à risque</i> , dont le règlement régissant les éléments d'indemnisation, ainsi que le règlement définissant le mandat du Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada	• publier le règlement en 2000
Règlement sur le dichlorométhane (DCM)	• publier le règlement en 2000-2001

Règlement	En 2001-2002, Environnement Canada se propose de:
Règlement sur la chasse annuelle établissant les dates de la saison de chasse et les limites de prise et de possession pour les oiseaux migrateurs gibier – <i>Règlement sur les oiseaux migrateurs</i>	• publier le règlement dans le 1 ^{er} trimestre de 2001-2002
<i>Règlement sur l'immersion des déchets en mer</i>	• publier le règlement dans le 1 ^{er} trimestre de 2001-2002
Révision globale du <i>Règlement sur les oiseaux migrateurs</i> et du <i>Règlement sur les sanctuaires d'oiseaux migrateurs</i>	• publier le règlement en l'an 2001
Agrandir trois réserves nationales de la faune (îles de Contrecoeur et îles de l'Estuaire au Québec, et Shepody au Nouveau-Brunswick) – <i>Règlement sur les réserves de la faune</i>	• publier le règlement en l'an 2001
Modifications à l'annexe II pour ajouter des espèces qui peuvent être nuisibles et qui nécessitent un permis d'importation - <i>Règlement sur le commerce des espèces animales et végétales sauvages</i>	• publier le règlement en 2001
Règlement sur le transport interprovincial-territorial de déchets dangereux	• publier le règlement en 2001-2002
Règlement sur les effluents liquides des mines de métaux – (<i>Loi sur les pêches</i>)	• publier le règlement en 2001-2002

INITIATIVES RÉGLEMENTAIRES PRÉVUES (SUITE)

Règlement sur les biphényles polychlorés	• publier le règlement en 2001-2002
Règlement relatif à la fabrication et à l'importation des appareils résidentiels à combustion au bois	• publier le règlement en 2001-2002
Règlement sur les rejets de chrome hexavalent pour la finition des surfaces	• publier le règlement en 2001-2002
Règlement sur les mouvements transfrontaliers des déchets de BPC	• publier le règlement en 2001-2002

Règlement	En 2002-2003, Environnement Canada se propose de:
Règlement sur la chasse annuelle établissant les dates de la saison de chasse et les limites de prise et de possession pour les oiseaux migrateurs gibier – <i>Règlement sur les oiseaux migrateurs</i>	• publier le règlement dans le 1 ^{er} trimestre de 2002-2003
Dispositions relatives aux spécimens d'élevage d'avant la Convention - <i>Règlement sur le commerce des espèces animales et végétales sauvages</i>	• publier le règlement en 2002
Droits de permis et d'inspection, tenue des registres, marquage des spécimens et ports d'entrée désignés – <i>Règlement sur le commerce des espèces animales et végétales sauvages</i>	• publier le règlement en 2002
Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux	• publier le règlement en 2002-2003
Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets non dangereux prescrits destinés à l'élimination finale	• publier le règlement en 2002-2003
Nouveau règlement (normes d'émissions pour les véhicules)	• publier le règlement en 2002-2003
<i>Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles</i> – Modification au passage sur les produits chimiques et les polymères	• publier le règlement en 2002-2003
Enregistrement des réservoirs de stockage des produits pétroliers et des produits apparentés sur les terres fédérales	• publier le règlement en 2002-2003
Règlement sur l'habitat des poissons et les rapports sur les déversements – <i>Loi sur les pêches</i>	• aucune date
Règlement sur les déchets dangereux du gouvernement fédéral	• aucune date
Règlement sur les hydrofluorocarbones (HFC)	• aucune date

6.2 PERSONNES-RESSOURCES POUR OBTENIR D'AUTRES RENSEIGNEMENTS

Directeurs des communications à l'administration centrale

Linda Bergeron

Service de protection de l'environnement

Secteur d'activité pour un Environnement sain

351, boul. St-Joseph

12^e étage

Hull (Québec)

K1A 0H3

Tél. : (819) 953-6603 Téléc. : (819) 953-8125

Courriel : Linda.Bergeron@ec.gc.ca

Roch Rollin

Service de la conservation de l'environnement

Secteur d'activité de la nature

351, boul. St-Joseph

9^e étage

Hull (Québec)

K1A 0H3

Tél. : (819) 994-6079 Téléc. : (819) 994-0196

Courriel : Roch.Rollin@ec.gc.ca

Lucie Gagné

Service météorologique du Canada

Secteur d'activité des prévisions atmosphériques et environnementales

10, rue Wellington

4^e étage

Hull (Québec)

K1A 0H3

Tél. : (819) 997-8899 Téléc. : (819) 953-5888

Courriel : Lucie.Gagne@ec.gc.ca

Directeurs régionaux des communications

Wayne Eliuk

Région de l'Atlantique

Environnement Canada

45, promenade Alderney

Dartmouth, Nouvelle-Écosse

B2Y 2N6

Tél. : (902) 426-1930 Téléc. : (902) 426-5340

Courriel : Wayne.Eliuk@ec.gc.ca

Clément Dugas

Région du Québec

Environnement Canada

1141, Route de l'Église

Sainte-Foy (Québec)

G1V 4H5

Tél. : (418) 648-5777 Téléc. : (418) 648-3859

Courriel : Clement.Dugas@ec.gc.ca

Maureen Martinuk

Région de l'Ontario

Environnement Canada

4905, rue Dufferin

Downsview (Ontario)

M3H 5T4

Tél. : (416) 739-4787 Téléc. : (416) 739-4776

Courriel : Maureen.Martinuk@ec.gc.ca

PERSONNES-RESSOURCES POUR OBTENIR D'AUTRES RENSEIGNEMENTS (SUITE)

Directeurs des communications à l'administration centrale

Deborah Davis

Communications ministérielles

Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques

10, rue Wellington

25^e étage

Hull (Québec)

K1A 0H3

Tél. : (819) 953-6805 Téléc. : (819) 953-1599

Courriel : Deborah.Davis@ec.gc.ca

Mark Colpitts

Services des communications ministérielles

10, rue Wellington,

25^e étage

Hull (Québec)

K1A 0H3

Tél. : (819) 953-6996 Téléc. : (819) 953-6789

Courriel : Mark.Colpitts@ec.gc.ca

Directeurs régionaux des communications

Kathryn Labach

Région des Prairies et du Nord

Environnement Canada

Pièce 200, 4999 – 98^e Avenue

Edmonton (Alberta)

T6B 2X3

Tél. : (708) 951-8867 Téléc. : (780) 495-2478

Courriel : Kathryn.Labach@ec.gc.ca

Anne-Marie Clancy

Région du Pacifique et du Yukon

Environnement Canada

700 – 1200 Ouest 23^e Avenue

Vancouver, Colombie-Britannique

V6P 6H9

Tél. : (604) 713-9513 Téléc. : (604) 713-9517

Courriel : ClancyA@ec.gc.ca

6.3 GLOSSAIRE

Approbation effective de projet (AE)	Autorisation du Conseil du Trésor des objectifs de l'étape de mise en oeuvre du projet et des dépenses connexes. Les ministères parrains ne doivent solliciter une approbation effective qu'après avoir établi la portée de l'ensemble du projet et en avoir établi le coût selon une estimation fondée.
Approbation préliminaire de projet (AP)	Autorisation du Conseil du Trésor d'entreprendre un projet en fonction des exigences opérationnelles prévues, y compris l'autorisation des objectifs de l'étape de définition du projet et des dépenses connexes. Les ministères et organismes parrains peuvent solliciter l'approbation préliminaire après avoir examiné la portée totale du projet et en avoir établi le coût, habituellement au niveau indicatifs, et après avoir établi une estimation fondée du coût de l'étape de définition du projet.
Autorisations déléguées (AD)	Projets pour lesquels le Conseil du Trésor a délégué les autorisations au Ministère.
Benzène	Substance toxique présente dans l'essence; c'est une substance connue pour être cancérigène.
Biodiversité/diversité biologique	Variabilité chez les organismes vivants, et aussi diversité à l'intérieur d'une même espèce et entre les espèces et les écosystèmes.
BPC (biphényles polychlorés)	Ce groupe d'isomères était, à l'origine, employé parce qu'il retardait les flammes. Utilisés depuis 1929 pour la production de transformateurs électriques et d'huiles lubrifiantes, les BPC ont été d'abord réglementés au Canada en 1977. L'importation de tout matériel électrique contenant des BPC a été interdite en 1980.
Coût net du programme	Montant qui représente le total des dépenses non budgétaires prévues et des services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes et compensé par les recettes crédités au Trésor.
Crédit	Une demande de fonds au Parlement. Le terme crédit est utilisé communément dans le sens de " service voté ". Le crédit ne devient un service voté que lorsque la loi de crédit qui le prévoit reçoit la sanction royale.

GLOSSAIRE (SUITE)

DDT (dichlorodiphényl-trichloréthane), chlordane	Insecticides organiques chlorés synthétiques. Bien que leur utilisation ne soit plus permise au Canada, ces composés continuent d'entrer dans l'environnement canadien par les transports atmosphériques sur de longues distances et par le relâchement à partir de sites contaminés.
Dépenses prévues	Montant qui reproduit le mieux les prévisions du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice financier courant.
Dépenses prévues brutes	Montant qui représente le total des dépenses budgétaires prévues qu'il s'agisse d'affectations budgétaires ou de recettes à valoir sur le crédit. Cela peut aussi englober des rajustements anticipés par suite de certaines mesures budgétaires.
Dépenses prévues nettes	Montant qui représente les dépenses budgétaires prévues moins les recettes à valoir sur le crédit.
Développement durable (DD)	Le développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans empêcher les générations futures de répondre aux leurs.
Dioxines et furannes	Nom populaire de deux catégories de composés organiques chlorés ; on les trouve comme sous-produits durant certains procédés de production chimique qui utilisent le chlore et qui se font à haute température ou durant la combustion lorsqu'on est en présence de chlore ou d'une source de chlore.
Dioxyde de soufre, SO₂, anhydride sulfureux	Substance présente dans les émissions provenant de la combustion de combustibles fossiles qui entrent dans l'atmosphère et retournent à la terre sous forme de précipitations acides.
ÉcoAction 2000	Programme ministériel de financement qui aide les Canadiens à passer à l'action pour assainir l'environnement. Il offre une aide financière à des groupes canadiens sans but lucratif qui veulent entreprendre des projets environnementaux locaux.
Écosystème	Association intégrée et stable de ressources biologiques et inorganiques qui fonctionnent dans un lieu physique défini.

GLOSSAIRE (SUITE)

Espèces en danger de disparition	Espèces qui risquent de disparaître au Canada et dans le monde.
Espèces en péril	Terme général pour désigner les espèces qui sont en péril, menacées ou vulnérables.
Espèces menacées	Espèce qui risque d'être en péril si les facteurs qui en limitent la croissance ne sont pas inversés.
Estimation fondée (F)	Estimation suffisamment précise et fiable pour permettre au Conseil du Trésor d'approuver un objectif de coûts pour la phase du projet à l'étude. Elle suppose une conception détaillée des systèmes et des éléments, et tient compte de tous les objectifs et des résultats prévus du projet. Elle remplace les estimations qui correspondraient auparavant aux catégories A ou B.
Facteur de troubles endocriniens	Polluants qui semblent avoir les mêmes effets que les hormones naturelles et qui peuvent nuire à la croissance, au développement et à la reproduction des poissons, de la faune et des humains.
Gaz à effet de serre	Les gaz dans l'atmosphère qui captent l'énergie solaire et contribuent ainsi à augmenter les températures de surface. Le gaz carbonique (ou dioxyde de carbone) (CO ₂), sous-produit de la combustion des combustibles fossiles, est le principal gaz à effet de serre qui contribue aux changements climatiques. Parmi les autres gaz à effet de serre, mentionnons le méthane (provenant de sources agricoles) et l'oxyde nitreux (provenant des sources industrielles).
Liste des substances d'intérêt prioritaire (LSIP)	Deux listes de substances dont on évalue en priorité la toxicité. La première liste de 44 substances a fait l'objet d'une évaluation et des plans de gestion sont en voie d'élaboration ou de mise en œuvre pour les 25 substances qui ont été jugées toxiques. La deuxième liste de 25 substances a été publiée dans la Partie I de la <i>Gazette du Canada</i> et elle est en train d'être évaluée.
Ozone stratosphérique	Couche de l'atmosphère terrestre qui se situe entre 15 et 35 kilomètres au-dessus de la surface de la terre et qui protège la vie sur la planète en absorbant les rayons ultraviolets nuisibles.

GLOSSAIRE (SUITE)

Ozone troposphérique	Ozone (O ₃) qui se trouve près de la surface et qui est nuisible à la santé. Ses effets toxiques en font un polluant préoccupant dans le smog.
Particules	Particules solides et liquides microscopiques d'origine humaine et naturelle qui demeurent en suspension dans l'air pendant un certain temps. Les particules donnent smog sa couleur et perturbent la visibilité; on croit qu'elles ont des effets nuisibles sur la végétation et sur certaines surfaces synthétiques et naturelles.
Paiements de transfert	Paiements autorisés par un crédit budgétaire et contre lesquels il n'y a pas d'échange de biens ou de services et qui ne donnent pas lieu à une demande financière ni ne représentent la liquidation d'obligations financières.
Polluants organiques persistants (POP)	Des substances organiques, comme certains pesticides (DDT, chlordane, endrine, etc.), des produits chimiques industriels (BPC), des sous-produits et des contaminants (dioxines et furannes). Ces polluants ne se décomposent pas facilement dans l'environnement et ils sont facilement absorbés par les organismes vivants (par exemple, en mangeant des aliments contaminés, en buvant de l'eau polluée et en respirant un air vicié, etc.).
Protocole de Kyoto	Entente internationale intervenue en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et signée par le Canada en avril 1998; elle fixe des échéances exécutoires pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
Rapport sur les plans et les priorités	Un document primaire de planification stratégique du Ministère ; il est destiné au Parlement et à l'examen du public. Il dépeint le mandat, les plans et les priorités du Ministère et énonce les stratégies qu'il prendra pour obtenir les principaux résultats prévus.
Recettes disponibles	C'est l'équivalent des recettes à valoir sur le crédit. L'expression " recettes disponibles " explique mieux le genre de recettes dont il s'agit, et non leur destination.

GLOSSAIRE (SUITE)

Recettes non disponibles

C'est l'équivalent des recettes créditées au Trésor. L'expression " recettes non disponibles " exprime mieux le genre de recettes dont il s'agit et non leur destination.

Substances toxiques

Selon la LCPE, c'est une substance qui entre ou peut entrer dans l'environnement en une quantité ou une concentration ou dans des conditions :

- qui ont ou peuvent avoir un effet nuisible immédiat ou à long terme sur l'environnement, ou
- qui constituent ou peuvent constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie humaine, ou
- qui constituent ou peuvent constituer un danger au Canada pour la vie humaine ou la santé.

Système de gestion de l'environnement (SGE)

Une méthode systématique qui permet aux organisations de donner une dimension écologique à leurs décisions et à leurs opérations quotidiennes. Elle établit aussi un cadre pour le repérage, l'évaluation et la communication du rendement en matière d'environnement. Le système de gestion de l'environnement aide à faire en sorte que les principaux risques environnementaux et les responsabilités qui lui sont associées soient déterminés, réduits au minimum et bien gérés.

Voie verte

Le site World Wide Web d'Environnement Canada

6.4 SIGLES

ACEE	Agence canadienne d'évaluation environnementale
BPC	Biphényles polychlorés
CCME	Le Conseil canadien des ministres de l'environnement
CFC	Chlorofluorocarbones
CITES	Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction
COM	Convention concernant les oiseaux migrateurs
CSEMDC	Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada
DCM	Dichlorométhane
DD	Développement durable
DDT	Dichlorodiphényltrichloréthane
EC	Environnement Canada
ECM	Éco-collectivités du Millénaire
ETP	Équivalent temps plein
FP	Fonction publique
GES	Gaz à effet de serre
HFC	Hydrofluorocarbones
LCPE	<i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i>
LIS	Liste intérieure de substances
LPEPC	<i>Loi sur la protection des espèces en péril au Canada</i>
LSIP	Liste des substances d'intérêt prioritaire
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MDN	Ministère de la Défense nationale
MPO	Ministère des Pêches et des Océans
ONG	Organisations non gouvernementales
PERC	Tétrachloroéthylène
PGE	Plan de gestion de l'environnement
POP	Polluants organiques persistants
R-D	Recherche-développement

SIGLES (SUITE)

SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SDD	Stratégie de développement durable
SGE	Système de gestion de l'environnement
SIF	Stratégie d'information financière
SMC	Service météorologique du Canada
ZIP	Zones d'intervention prioritaire

6.5 INDEXE

Application de la Loi	37, 38
Autochtones	1, 11, 23, 35, 36, 51, 62, 64, 67, 74, 75
Benzène	37, 39, 59, 94
Biodiversité.....	6, 22, 23, 24, 56, 66, 94
Cadre de gestion.....	52, 63
Capacité scientifique	2, 13, 25, 26, 57
Changements climatiques.....	1, 2, 12, 15, 16, 17, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 41, 46, 47, 52, 61, 67, 68, 76, 77, 83, 96, 97
Conseil canadien des ministres de l'Environnement	11, 34, 67, 69
Développement durable	3, 7, 9, 11, 13, 22, 29, 30, 32, 34, 49, 50, 51, 55, 61, 62, 63, 65, 72, 73, 74, 75, 77, 83, 86, 100
Dioxines et furannes	95, 97
Eau pure.....	2, 18, 39
Éco-collectivités du Millénaire	49, 54, 62, 73, 74, 99
Environnement sain	4, 6, 25, 31, 33, 58, 67
Évaluation environnementale	67, 99
Faune	3, 14, 16, 21, 24, 25, 26, 29, 37, 56, 71, 89, 90, 96
Gestion, administration et politiques	4, 48
Grands Lacs.....	9, 16, 18, 22, 28, 30, 37, 46, 57, 86
Habitat.....	1, 2, 14, 16, 22, 23, 24, 28, 37, 47, 56, 71, 91
Initiatives écosystémiques	14, 27, 28, 29
Infrastructure	2, 13, 14, 19, 26, 37, 41, 44, 56
Internet	61, 63, 77
Jeunes.....	14, 62, 68, 73, 74
L'an 2000	9, 23, 27, 28, 30, 34, 35, 37, 38, 42, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 73, 74, 76, 77, 90
L'eau	2, 97
<i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i>	7, 18, 33, 36, 38
<i>Loi sur les espèces en péril</i>	1, 16, 23, 71
Mares de goudron de Sydney	40
Modernisation de la fonction de contrôleur	10, 52, 53, 54, 64
Nature	1, 2, 3, 4, 6, 12, 16, 17, 19, 21, 23, 24, 29, 33, 34, 37, 38, 39, 41, 47, 56, 66, 67, 69, 74, 75, 86, 87, 92, 96, 97
Normes pancanadiennes	67
Oiseaux migrateurs.....	3, 14, 16, 21, 24, 25, 28, 56, 89, 90, 91, 99
Ozone.....	1, 32, 34, 37, 58, 61, 90
Partenariats.....	13, 14, 21, 26, 29, 45, 48, 49, 51, 56, 73, 74, 75
Polluants organiques persistants	32, 33, 35
Précipitations acides	1, 32, 33, 34, 35, 95
Prévisions environnementales	46, 47

INDEXE (SUITE)

Pévisions météorologiques et environnementales.....	4, 6, 40, 41, 43, 44, 47, 60, 67, 69
Protocole de Kyoto.....	17, 58, 97
Qualité de l'air.....	2, 3, 6, 18, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 41, 44, 58, 67
Ressources humaines.....	10, 13, 14, 26, 38, 41, 52, 53, 69, 85, 99
Service météorologique du Canada.....	7, 41, 48, 87, 92, 100
Soufre.....	1, 33, 35, 58, 59, 95
Stratégie de développement durable.....	30, 50, 55, 100
Substances toxiques.....	6, 25, 29, 31, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 59, 66, 67, 73, 89
Voie verte.....	63, 77, 98